

**SAMEDI MATIN LÀ...
RESTEZ AU CHAUD, SORTEZ
VOTRE RADIO ET JOUEZ AU BINGO!**

1800 \$
Radio Bingo

**ce samedi 20 janvier
à 11 h sur les ondes de**

CINN911
.com



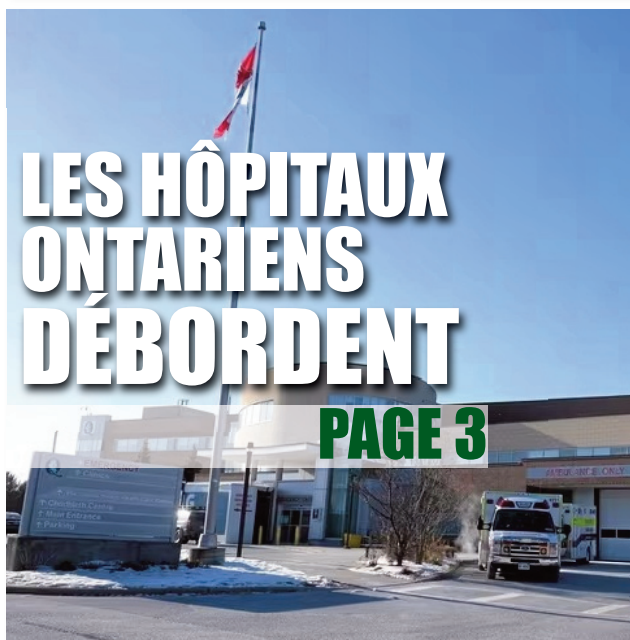
Vol. 48 - N° 40 - 2,86 \$ + TPS

**LES TRAVAUX
REPRENNENT
À LA PISCINE**
PAGE 2

OUVERTURE PARTIELLE DES SENTIERS DE MOTONEIGE **PAGE 2**



PAGE 3
**PARTENARIAT ENTRE
SERVICEONTARIO
ET STAPLES**



**LES HÔPITAUX
ONTARIENS
DÉBORDENT**

PAGE 3



PAGE 13

**PORTRAIT DE
CHUCK MCDONALD**
PAR CLAUDINE LOCQUEVILLE

**DÉBUT
D'ANNÉE
« EN FEU »**

PAGE 19



PAGE 18

**HOCKEY SCOLAIRE :
LES NORDIKS
FILLES ET GARS
REVIENNENT DE TIMMINS
... SANS DÉFAITE**

**F-150
LIMITED
JUSQU'À
14 500 \$
DE RABAIS**

UNITÉ 23-78

**F-150
LARIAT
JUSQU'À
10 000 \$
DE RABAIS**

UNITÉ 23-359

www.lecoursmotorsales.ca

Les travaux reprennent à la piscine

Par Renée-Pier Fontaine - IJL – Réseau.Presse – Journal Le Nord

Le mois dernier, lorsque le personnel de la Ville de Hearst a vidé la piscine, une inspection a permis de déterminer que la source principale de la fuite d'eau provenait d'une valve hydrostatique. Ils ont découvert qu'il manquait des composants essentiels à l'une des soupapes de décharge hydrostatique installées dans les boîtes de vidange, qui n'avaient pas été mis en place avant le remplissage de la piscine. Cet oubli critique a créé un trou dans la piscine, contribuant de manière significative à la perte d'eau quotidienne substantielle. Les deux valves ont depuis été installées correctement.

Bien que la découverte des composants manquants de la valve de décharge hydrostatique ait permis de remédier à la source principale de la perte d'eau, le problème de l'infiltration d'air dans le tuyau d'évacuation a persisté. La Ville a donc engagé une compagnie spécialisée dans la capture de vidéo à l'intérieur des tuyaux à

l'aide de petits robots qui se promènent et qui filment. Ils ont fait le tour de la pipe deux ou trois fois, mais n'ont vu aucune fuite ou coupure d'eau, ni même un endroit endommagé.

Une fois cette opération terminée, la Ville a demandé à Villeneuve Construction s'ils avaient de l'équipement disponible pour tester la pression dans la tuyauterie. La compagnie de construction locale a donc installé des pièces d'équipement qui ressemblent à un ballon, celui-ci se gonfle le plus au fond du tuyau possible, ce qui crée une membrane. Un autre ballon fut installé à l'extrémité opposée et de la pression a été envoyée pour faire le test. Si la pression avait baissé, l'équipe aurait su qu'il y avait une fuite. Or, la pipe a été testée à 80 % de son étendue et aucune fuite n'a été détectée dans un laps de temps de cinq heures.

Une des options envisagées était de faire affaire avec la compagnie Aqua, qui aurait mis un revêtement tout le long du tuyau, mais

malheureusement l'équipement nécessaire pour une telle opération est énorme. Un accès direct au tuyau pour des camions semi-remorques était requis, donc impossible de choisir cette option. L'autre option est d'appliquer un revêtement en époxy à l'intérieur de la pipe. Toutefois, la manière dont la pipe est construite compliquerait cette méthode et les compagnies interpellées, en voyant la localisation de Hearst sur une carte, ne désiraient pas s'y rendre en hiver.

L'administrateur en chef, Éric Picard, explique qu'il ne reste qu'une option pour le moment, qui est le plus sensé. Ce qu'il propose au conseil comme résolution, c'est d'autoriser l'entrepreneur Quinan à continuer les travaux qui consistent à casser le fond de la piscine afin d'aller effectuer les réparations requises pour arrêter la fuite connue. Une fois la réparation terminée, un test de pression sera alors fait pour s'assurer qu'il n'y a pas d'autres fuites dans le système.

L'étape suivante sera de couler du ciment et remettre le fond de la piscine au niveau.

La compagnie Quinan déclare ne pas être en mesure d'avancer une estimation des coûts reliés au projet, de peur de découvrir d'autres problèmes lors des réparations. Les coûts seront chargés à l'heure et puisque la compagnie a une entente avec la compagnie locale Stratégik Builders, ce sont des journaliers de Stratégik qui s'occuperont d'exécuter les travaux. « Ils estiment que les coûts varieront entre 30 000 et 80 000 \$, la grosse différence entre les prix est basée sur l'éventualité qu'ils trouvent autre chose », explique M. Picard. Le maire Sigouin s'est assuré que l'entrepreneur Quinan ne mette pas la responsabilité sur Stratégik dans cette éventualité.

Les membres du conseil ont voté pour la résolution d'aller de l'avant avec les réparations de la piscine Stéphane-Lecours en utilisant les fonds de réserve de la Municipalité.

Ouverture partielle des sentiers de motoneige

Par Renée-Pier Fontaine - IJL – Réseau.Presse – Journal Le Nord

Près d'un mois après le début officiel de l'hiver, les pistes de motoneige locales du Club Voyageur sont ouvertes en partie grâce aux efforts continus des bénévoles. Les faibles précipitations de neige reçues en décembre et la hausse du mercure n'ont donné aucune chance au club d'entretenir les pistes. « Les bénévoles ont travaillé très dur, parce que quand il n'y a pas de neige, c'est pas mal plus dur de circuler avec les surfaceuses, parce que c'est *rough*. Nous sommes venus à bout de remplir les trous avec le petit montant de neige qu'il y avait, le fond est dur, c'est de la glace. Grâce à un fond de glace, le dessus, qu'il fasse chaud ou non, il ne dégèlera plus. Nous n'avons pas perdu le travail que nous avons fait avant les températures plus chaudes », explique Serge Pominville, président du Club Voyageur. Selon lui, l'avantage cette année lorsqu'il neigera, les trous seront remplis et les bénévoles pourront continuer leur travail. Il avoue toutefois que la qualité des sentiers n'est pas comparable à celle d'autres années à pareille date. L'autre avantage de ce début d'hiver atypique : les surfaces gelées comme les cours d'eau ont nécessité moins de préparation



Les adeptes doivent se fier à la carte interactive disponible sur le site <https://www.ofsc.on.ca/trail-maps/>

Photo : Facebook Club Voyageur de Hearst

pour supporter le poids des machines. « Étant donné qu'il n'y avait pas de neige sur la glace, c'a été beaucoup plus facile de percer nos trous et de mettre de l'eau pour créer de la glace plus épaisse. D'habitude, il faut enlever toute la neige avant de faire ça. »

Les bénévoles n'ont pas chômé, même s'il n'y avait pas de neige pour les tenir occupés. Ils ont entrepris des travaux d'entretien en installant les couteaux sur la surfaceuse afin de couper les branches dans les sentiers. En temps normal, les bénévoles le font seulement si le temps leur permet ou si les branches

représentent un danger.

Depuis l'inspection annuelle des sentiers, M. Pominville et son équipe ont remarqué que plusieurs panneaux de signalisation sont disparus, ce qui représente un danger. Non seulement le Club Voyageur doit payer pour installer de nouveaux panneaux, mais leur absence à certains endroits critiques pourrait coûter la vie à quelqu'un. « Si, par exemple, il n'y a pas de signalisation d'arrêt et que le motoneigiste continue sans vérifier, les risques de collision pourraient entraîner un accident entre d'autres véhicules et la motoneige. Même chose pour nos

poteaux orange : on demande aux gens de nous les ramener s'ils en trouvent dans le bois. En plus, il n'y a que la Fédération qui a ces poteaux-là, donc c'est facile à voir si quelqu'un les a volés. »

Le manque de neige a eu des effets économiques considérables sur les entreprises de tourisme de la région durant la période entre Noël et le jour de l'An.

M. Pominville mentionne que les membres du Club Voyageur n'ont pas l'autorisation de dire si les sentiers sont ouverts ou non aux motoneigistes qui le demandent. Les adeptes doivent se fier à la carte interactive disponible sur le site <https://www.ofsc.on.ca/trail-maps/>.

Le président rappelle aussi aux utilisateurs de sentiers de rester dans les zones permises lorsqu'ils circulent dans des champs. Les gens qui permettent le droit de passage sur leurs terres ont davantage envie de collaborer quand les motoneigistes respectent les limites imposées et ne circulent pas partout dans leurs champs. Sans eux, l'étendue des pistes telle que nous la connaissons serait réduite et il ne serait plus possible d'en profiter autant.

Le bureau de ServiceOntario dans un Staples près de chez vous?

Par Émilie Gougeon-Pelletier - IJL - Réseau.Presse - Le Droit

Le gouvernement Ford avait annoncé un partenariat avec la chaîne de fourniture de bureau Staples en décembre dernier. La province a confirmé cette semaine que cela impliquera la fermeture de bureaux de ServiceOntario déjà en place.

Le gouvernement ontarien et la chaîne de fourniture de bureau Staples (mieux connue au Québec sous le nom de Bureau en gros) ont conclu une entente pour déménager des succursales de ServiceOntario dans l'enceinte de certains magasins Staples.

Le principe est similaire à celui des bureaux de poste dans les pharmacies Shoppers Drug Mart. Les Ontariens ayant besoin de services liés à leur carte Santé ou à leur permis de conduire, par exemple, ou qui ont besoin de services gouvernementaux auprès de ServiceOntario pourraient devoir se rendre dans un Staples participant pour y arriver.

En Ontario, plusieurs centres de ServiceOntario sont privés, puisqu'ils sont exploités par des propriétaires d'entreprises indépendants et fournissent les services relatifs aux permis de conduire et aux cartes-santé, notamment.

« Tous les emplacements de ServiceOntario qui vont fermer auront un nouvel emplacement ouvert dans des magasins Staples Canada et le service ne sera pas interrompu », a précisé Doug



Le ministère des Services au public et aux entreprises n'a pas répondu à nos questions concernant l'offre des services en français dans les bureaux de ServiceOntario situés dans les 26 régions désignées bilingues de la province.

(Patrick Woodbury, Archives Le Droit/Patrick Woodbury, Archives Le Droit)

que les employés des fournisseurs de services privés qui seront touchés par ces changements se verront offrir la possibilité d'être embauchés par Staples.

Le ministère n'a pas dévoilé combien de ces centres seront fermés, ni combien de succursales de Staples Canada deviendront des exploitants privés de ServiceOntario. La province assure que ce partenariat permettra « d'améliorer l'expérience des clients », notamment parce que les magasins Staples ont des heures d'ouverture plus longues.

Le gouvernement Ford estime que l'entente avec cette chaîne de fourniture de bureau est « un moyen durable et rentable de répondre aux besoins des communautés de l'Ontario ».

publics avec ce partenariat.

Le ministère n'a pas non plus répondu aux questions du *Droit* par rapport à la Loi sur les Services en français et sur l'obligation des succursales de ServiceOntario situées dans les 26 régions désignées bilingues de la province d'offrir des services actifs dans les deux langues officielles du pays.

« Nous communiquerons plus de détails prochainement », s'est contenté de dire la province.

L'opposition officielle a soif de détails

« J'ai beaucoup de questions, et j'aimerais comprendre les détails de cet accord, et comment ils ont pu atterrir sur Staples, cette grande société américaine, pour fournir ces services », a soutenu la cheffe néodémocrate Marit Stiles,

jeudi en conférence de presse.

Elle estime qu'un tel partenariat devrait être « clair et transparent », étant donné qu'il s'agit d'un service gouvernemental qui a accès aux informations personnelles de la population.

À son avis, de telles ententes entre la province et des entreprises doivent être soumises à un appel d'offres. « Pourquoi s'être tourné vers cette grande corporation américaine [...] alors que de petites entreprises offraient déjà ces services en Ontario? »

Staples Canada n'a pas répondu à nos questions.



La cheffe du NPD ontarien, Marit Stiles

(Simon Séguin-Bertrand/Le Droit)

Temps d'attente : des hôpitaux ontariens tirent la sonnette d'alarme

Par Émilie Gougeon-Pelletier - IJL - Réseau.Presse - Le Droit

Des hôpitaux de l'Ontario disent aux patients d'envisager des alternatives aux urgences si leur état n'est pas urgent.

Les services d'urgence de plusieurs hôpitaux en Ontario sont débordés. À Ottawa, notamment, l'hôpital Queensway Carleton indiquait cette semaine qu'il faisait face à une importante augmentation du nombre de patients et que les temps d'attente aux urgences étaient plus longs que d'habitude. La semaine dernière, l'établissement de santé a dû franchir une nouvelle étape de son plan de surtension, soit d'ouvrir temporairement entre six et huit lits dans l'unité de chirurgie pour aider à alléger la pression sur ses services d'urgence.

Jeudi, l'attente à l'Hôpital Montfort atteignait plus de 12 heures. « En raison de la

pénurie de personnel, des engorgements dans les hôpitaux et de l'accès limité à des soins primaires en équipe de qualité, les services d'urgence hospitaliers manquent cruellement de ressources pour faire face au déferlement de patientes et de patients atteints de la grippe, de la COVID-19 ou du virus respiratoire syncytial (VRS) en cette période de l'année », a soutenu, dans un communiqué de presse publié jeudi dernier, la présidente de l'Association médicale canadienne (AMC), la Dre Kathleen Ross.

L'AMC demande aux provinces et aux territoires de mettre en œuvre des plans d'action en matière de santé pour accroître l'accès aux soins, ainsi que les conditions de travail du personnel de la santé. « Un homme de la région de Waterloo a récemment attendu

11 heures avant d'être transféré de l'ambulance à l'hôpital », a lancé la cheffe du NPD, Marit Stiles, en conférence de presse, jeudi. « Nous entendons parler de plus en plus de personnes obligées de voyager loin de chez elles parce que leur salle d'urgence ou leur centre de soins d'urgence manque de personnel pour rester ouvert. Imaginez à quel point cela doit être effrayant », a-t-elle soutenu.

Le NPD demande au gouvernement Ford d'établir un ratio du nombre de patients par infirmière afin de garantir la qualité des soins et de limiter le recours en infirmières provenant d'agences privées, notamment.

Le porte-parole libéral en matière de santé, Adil Shamji, a martelé le bilan peu reluisant du gouvernement Ford dans ce domaine, établi par le plus récent rapport du

vérificateur général. « Sous Doug Ford, les temps d'attente aux urgences ont augmenté d'environ 35 % », a-t-il affirmé.

Les attaques de l'opposition ne semblent pas mettre en phase le gouvernement ontarien. « L'Ontario est en tête du pays avec certains des temps d'attente les plus courts au Canada, et l'année dernière, nous avons connu une année record en ajoutant plus de 17 000 nouvelles infirmières, dont près de la moitié sont formées à l'étranger, et 2 400 médecins à notre main-d'œuvre de la santé », a fait savoir la porte-parole du ministère de la Santé, Hannah Jensen.

La province réitère avoir investi 80 milliards de dollars dans le système de santé en 2023 pour accroître la main-d'œuvre et réduire les temps d'attente.

L'écocide, au-delà du crime

Le changement climatique n'est pas le seul phénomène à causer des ravages à l'environnement. Des actions directes et intentionnelles continuent de détruire l'air, l'atmosphère, les sols et l'eau, ainsi que la faune et la flore, jusqu'à des écosystèmes entiers... et des populations humaines avec eux. Un mouvement existe pour criminaliser les actes de destruction à grande échelle et lui donner le nom d'écocide. La criminalisation pourrait toutefois ne pas suffire, surtout au Canada.

Pour de nombreux actes de destruction environnementale, il ne suffit pas de parler de pollution.

Le terme d'écocide a été utilisé pour parler de la disparition des caribous en Abitibi, au Québec; de la destruction de milieux humides et de tourbières; de la dégradation à grande échelle et à long terme de l'environnement autour des sites d'exploitation des sables bitumineux; ou encore de l'inondation de territoires et du déplacement de populations à la suite de la construction de mégabarrages.

Aucune définition officielle n'existe pour l'écocide.

L'organisme Stop Ecocide définit l'écocide comme « une destruction et un dommage massifs des écosystèmes, un dommage grave à la nature, qui est étendu ou durable ».

À Vienne, l'European Law Institute le définit plutôt comme la « dévastation et la destruction de l'environnement au détriment de la vie ».

Le Parlement européen parle quant à lui « d'infractions comparables à l'écocide avec des conséquences catastrophiques telles qu'une pollution généralisée ou des incendies de forêt à grande échelle ».

Si la définition reste à déterminer, c'est que le concept demeure en cours d'élaboration, tant au niveau de la pensée que dans le droit international.

Criminaliser plutôt que régulariser

Le défi essentiel de toute législation contre l'écocide est de criminaliser la destruction proprement dite de l'environnement, peu importe les lois et règles en place, plutôt que de seulement punir les entreprises qui contreviennent à des lois possiblement vagues ou trop étroites.

Une telle criminalisation est dite nécessaire parce que les entreprises polluantes tendent à planifier le coût des amendes, qui deviennent une forme de taxe aux pollueurs. C'est sans compter que très peu de délits reçoivent des sanctions, comme on peut le voir dans le secteur minier en Abitibi.

Et même dans le cadre d'un projet législatif à l'échelle européenne, les amendes ne sont pas suffisamment lourdes pour être dissuasives. Mais le dommage sur les écosystèmes est souvent irréparable.

Et ces dommages sont souvent volontaires, c'est-à-dire que les personnes qui prennent des décisions qui les causent savent que leurs actions entraîneront une destruction environnementale.

Or, la criminalisation au niveau des entreprises a ses limites, étant donné qu'elle ne touche pas directement les personnes responsables des décisions destructrices... ni celles qui bénéficient des profits qui en découlent.

L'écocide et ses liens au génocide

L'écocide est aussi lié indirectement au génocide dans le contexte du Statut de Rome de la Cour pénale internationale. Si la destruction d'un environnement est un moyen de cibler un groupe que l'on cherche à

détruire, cette destruction devient une attaque et un crime de guerre. D'ailleurs, au niveau des relations entre nations, l'écocide a d'abord été vu comme une arme de guerre, en réaction à l'utilisation par les États-Unis de l'agent orange au Vietnam, un défoliant qui a eu des conséquences à long terme.

Les actions qui pourraient être vues comme constituant un écocide dans le cadre de conflits armés apparaissent donc dans le droit international comme un crime de guerre dommageable à l'environnement.

L'Ukraine a accusé la Russie d'écocide en relation à la destruction d'un barrage et à la contamination des sols, et mène une enquête criminelle à ce sujet suivant ses propres lois.

Au Canada comme ailleurs, la destruction d'écosystèmes est par ailleurs liée au génocide des peuples autochtones. Après tout, elle contribue à la destruction des conditions d'existence de certaines formes de vie et de culture, et avant tout des modes de vie qui dépendent de la relation à la terre et à un environnement spécifique pour la transmission des connaissances et de la langue.

Mais la destruction d'écosystèmes continue aussi de gravement plomber les économies autochtones – pourtant névralgiques pour atteindre l'autonomie face à l'État colonial –, comme cela a été le cas lors de l'élimination des bisons sur les plaines.

Cette dévastation force plusieurs communautés ou peuples entiers à abandonner leur territoire pour vivre ailleurs. Et les désastres continuent.

Un crime contre la vie

Des destructions de cette ampleur, qui ont lieu régulièrement, menacent ainsi la vie elle-même, qu'elle soit végétale ou animale (et humaine), ainsi que les processus liés aux sols et aux eaux.

Étant donné que le changement climatique n'est que l'une des neuf limites planétaires, nous devons développer une réponse à la destruction d'environnements et d'écosystèmes. Parler d'écocide nous permet de le faire et de prendre la mesure de la gravité de notre situation actuelle.

Au final, le problème de la lutte contre l'écocide n'est peut-être pas tant, ou seulement, de légiférer afin de mieux pouvoir le sanctionner ou le punir, ou même de le prévenir.

Le problème semble plutôt être le manque de volonté de l'État d'empêcher de telles destructions.

Pire encore, au Canada, c'est l'État qui subventionne les mêmes entreprises qui détruisent des écosystèmes et créent des dangers pour la vie (et ce également hors du pays). Tandis que ces subventions doivent se tarir en 2024, il nous reste encore à en voir véritablement la fin – et l'écocide est loin d'être perpétré par les seules industries fossiles.

Sans une volonté claire à tous les niveaux de gouvernement, nous ne sommes pas près de voir la fin des écocides.

Jérôme Melançon, chroniqueur – Francopresse

réseau@presse
médias professionnels de l'info locale

FIER MEMBRE



Équipe

Steve Mc Innis
Directeur général et éditeur
smcinnis@hearstmedias.ca
Renée-Pier Fontaine
Journaliste
rfontaine@hearstmedias.ca
Maurice Lepage
Graphiste
pub@hearstmedias.ca
Karine Vallée
Réception et distribution
info@hearstmedias.ca
Francine Lacroix
Employée de soutien
flacroix@hearstmedias.ca

Anouck Guay
Webmestre
web@hearstmedias.ca
Guy Morin
Journaliste sportif pigiste
Manon Longval
Ventes
vente@hearstmedias.ca
Sylvie Turgeon
Ventes
sylvieturgeon@hearstmedias.ca
Claire Forcier
Révisseuse bénévole
Claudine Locqueville
Jocelyne Hébert
Chroniqueuses
Serge Morissette
Gilles Péloquin
Marc Bédard
Chroniqueurs

Site Web
lejournallenord.com
Facebook
C'INN à Hearst
Canadian Media Circulation Audit
circulationaudit.ca
416 923-3567
Lignes agates marketing
anne@lignesagates.com
866 411-7487
Journal Le Nord
1004, rue Prince, C.P. 2648
Hearst (ON) PoL 1N0
705 372-1011

Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur, pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du Gouvernement du Canada, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques servant à nos activités d'édition.

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.



Hearst en bref : comité de logement, d'urgences et de finances

Par Renée-Pier Fontaine

Le comité de logement

Le comité de logement travaille depuis plusieurs mois sur le Plan d'amélioration communautaire (PAC) avec l'aide de la firme SDL Solutions et le CRRIDEC. Une première rencontre a eu lieu en décembre durant laquelle Stéphane Lapointe, de la firme SDL Solutions, présentait l'ébauche du programme d'incitatifs avec ses collègues du CRRIDEC. La semaine dernière une réunion fut tenue pour discuter des progrès dans le dossier.

Les commentaires soulevés lors de la première rencontre ont depuis été revus. Le conseiller Lemaire affirme que ça progresse bien et si tout va comme prévu cette semaine, la demande serait probablement prête pour être révisée et envoyée au ministère. « Je sais qu'il y a beaucoup de gens qui suivent ce dossier et qui attendent des nouvelles. Aussitôt que nous saurons quand aura lieu la présentation publique, nous allons le laisser savoir. » Un délai de 10 jours est aussi requis entre l'annonce de la présentation publique et l'évènement. Le comité de logement en fera l'annonce sur les réseaux sociaux de la Ville, à la radio et dans le journal. Pour les intéressés, restez à l'affût pour ne pas manquer cette rencontre.

Comité d'urgences

Le comité de planification des urgences s'est rencontré en décembre pour l'exercice de simulation annuel. Le coordinateur communautaire de la gestion des urgences, Jean-Michel Chabot, était responsable cette fois-ci de présenter un scénario qui déclencherait une situation d'urgence au niveau de la Municipalité. Chaque année, plusieurs rencontres comme celle-là sont organisées et divers scénarios mettent à l'épreuve le plan de gestion en cas d'urgence de la Ville.

Le scénario proposé était celui

d'une cyberattaque, par exemple des courriels d'hameçonnage sont envoyés aux employés de la Ville au sujet de la paie. Le comité discute alors de ce qui devrait être fait et de ce que la Municipalité possède comme ressources pour faire face à une telle éventualité. En conclusion, l'équipe considère que la Ville de Hearst serait prête à faire face à ce type d'incident. Selon l'ampleur de l'attaque, le comité de planification des urgences serait convoqué pour déterminer s'il y a lieu de déclarer une situation d'urgence.

Les minutes des rencontres du comité sont maintenant apportées au conseil municipal, mais seulement depuis quelque temps.

Salaires des conseillers et du maire

Une résolution a été adoptée pour approuver le rapport de rémunération des membres du conseil pour l'année 2023. Les montants varient beaucoup d'un membre du conseil à l'autre, selon la participation de chacun à des conférences, s'il a un régime d'assurance collective avec la Municipalité, s'il a dû s'absenter, etc.

Le maire Roger Sigouin a reçu un salaire de base 25 073,38 \$; le montant qui lui a été versé pour les conférences et conventions en indemnité journalière est de 13 717 \$, et ses avantages sociaux s'élèvent à 5 580,70 \$. Les frais de déplacement et l'allocation versée pour son téléphone et sa voiture totalisent quant à eux 43 426,27 \$. Pour une somme globale de 87 693,35 \$.

Pour ce qui est des conseillers, les totaux pour chacun d'eux sont les suivants :

Josée B. Vachon 17 961,99 \$; Daniel Lemaire 19 066,50 \$; Joël Lauzon 12 478,21 \$; Gaëtan Baillargeon 18 973,95 \$; Martin Lanoix 21 545,46 \$; et Nicolas Picard 12 048,73 \$.

La Ville de Hearst a donc déboursé

189 768,20 \$ en salaires et dépenses pour les élus municipaux en 2023. C'est une hausse d'environ 38 600 \$ comparativement à 2022, mais il faut garder en tête que les comparaisons sont délicates à faire puisque 2021-2022 étaient des années d'exception en raison de la pandémie.

Résolutions du comité de finances

En plus de la résolution sur les salaires, deux autres résolutions ont été votées pendant la réunion du conseil. Tout d'abord, celle qui permet la facturation des taxes intermédiaires de 2024 et une autre qui modifie l'arrêté municipal concernant les signataires autorisés pour les transactions bancaires de la Ville.

À la Corporation de la Ville de Hearst, l'arrêté déterminant les signataires date de cinquante ans, malgré qu'une résolution ait été adoptée en 1993. Le comité jugeait nécessaire d'apporter des changements à la politique actuelle, exigeant deux signatures, soit celle du maire ou maire suppléant et celle du trésorier ou de l'administrateur en chef, pour tous les chèques émis. Pour ce qui est des transferts de fonds électroniquement (EFT), aucune politique n'avait été mise en place. Le personnel a mentionné qu'avec l'évolution des systèmes, très peu de chèques papier sont désormais produits et qu'en plus, avec le nouveau système de la Caisse Alliance qui est l'institution financière officielle de la Ville, la majorité des transactions se font électroniquement. Ainsi, le personnel a recommandé de modifier les procédures afin d'améliorer le rendement et accélérer les processus. Donc, un nouvel arrêté municipal a été adopté pour autoriser la signature des chèques par le trésorier et l'administrateur en chef,

et de permettre au personnel des comptes payables, de la perception de taxes et de la paie à effectuer des paiements par voie électronique, une fois ceux-ci approuvés par les membres de la direction. Ce changement ne compromettrait pas la situation financière de la Ville puisque le processus d'achat resterait le même : tout achat demeurerait à l'intérieur du pouvoir du conseil avec l'adoption des budgets d'exploitation et en capital, ou avec une résolution autorisant une dépense non prévue.

Participation des élus à des conférences en 2024

Afin d'aider à la préparation du budget municipal, le comité de politiques a discuté à l'avance de la participation des élus aux conférences annuelles. Le comité a fait des recommandations en se basant sur les coûts de 2023 afin d'établir un budget pour l'année 2024.

À noter que les participations aux conférences annuelles de la Rural Ontario Municipal Association (ROMA) et de l'Ontario Goods Road Association (OGRA) ont été approuvées par le conseil municipal en octobre 2023, vu que les inscriptions et les réservations pour hébergement devaient être effectuées avant l'adoption du budget 2024.

L'estimation du budget requis pour la participation recommandée des membres du conseil aux conférences de 2024 se chiffre à 57 813 \$ au lieu de 65 316 \$ si les participations restaient les mêmes qu'en 2023. Étant donné les augmentations considérables des coûts de déplacement/logement au cours des dernières années, le comité recommande de discuter de la nécessité et/ou des gains apportés à la Ville par rapport à certaines participations.

10^e saison de L'info sous la loupe avec Steve Mc Innis

Tous les vendredis de 11 h à 13 h

En reprise les samedis de 9 h à 11 h

Sur les ondes de **CINN91.1**



Présenté par



Consultez le
site 511 avant
de partir



40 bourses pour aider les enseignants « intérimaires » à se qualifier

Par François Bergeron - IJL - Réseau.Presse - l-express.ca

Trois organismes, qui ne sont pas toujours sur la même longueur d'onde, s'unissent pour lancer un programme de bourses en enseignement visant à contrer la pénurie qui mine le système franco-ontarien d'éducation.

L'Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACÉPO), l'Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC) et l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO) veulent permettre aux enseignants « non qualifiés » – embauchés à titre intérimaire en vertu de « lettres de permission » spéciales – d'obtenir leur diplôme universitaire. Environ 650 personnes, n'ayant pas terminé les études requises pour enseigner en Ontario, travaillent néanmoins devant des élèves de nos conseils scolaires francophones.

40 bourses

L'initiative des trois associations, financée à hauteur de 1,2 million \$ par le gouvernement fédéral, a été annoncée ce 15 janvier lors d'une conférence en ligne. Un total de 40 bourses, chacune d'une valeur pouvant atteindre 30 000 \$, sont désormais offertes pour couvrir les frais de scolarité et d'autres

dépenses liées à la formation à l'enseignement.

Ce programme vise à encourager les personnes ayant travaillé sous une « lettre de permission intérimaire » dans un conseil scolaire de langue française en Ontario à poursuivre ou finir leurs études en enseignement en français dans la province.

Les universités partenaires de ce programme sont l'Université d'Ottawa, l'Université Laurentienne à Sudbury et l'Université de l'Ontario français à Toronto.

« L'initiative que nous lançons aujourd'hui représente une action concrète pour agir sur la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans nos écoles de langue française en province », explique Anne Vinet-Roy, présidente de l'AEFO. « Elle offre une opportunité unique aux personnes éligibles de développer leurs compétences pédagogiques et de progresser dans leur carrière en enseignement. »

Le personnel enseignant joue un rôle clé dans la réussite scolaire, mais aussi dans l'épanouissement identitaire et culturel des élèves, ainsi que dans la vitalité et la croissance de la communauté francophone l'Ontario, ont souligné tous les intervenants.

Engagement collectif

Cette collaboration entre les trois associations (AFOCSC, ACÉPO et AEFO), les facultés d'éducation des universités partenaires et les treize conseils scolaires de langue française « démontre notre engagement collectif envers notre mission commune d'offrir une éducation de qualité en français aux élèves et aux parents des écoles francophones de l'Ontario », ont-ils fait valoir.

« Nous sommes convaincus que ce programme laissera une empreinte durable dans nos écoles en formant un personnel enseignant qualifié, en renforçant la rétention de notre personnel enseignant, et en offrant un enseignement de qualité à nos élèves », a confirmé Serge Levac, président du Conseil ontarien des directions de l'éducation de langue française (CODELF).

« Cette pénurie de tous les moments a des effets sur les écoles et les élèves », a mentionné Isabelle Girard, directrice générale de l'ACÉPO. Son homologue de l'AFOCSC, Yves Lévesque, confirme que « l'urgence de la situation motive le regroupement » des trois associations. En temps normal, les réseaux scolaires catholique et non confessionnel travaillent rarement ensemble, et

ils ont plus souvent une relation patronale-syndicale avec l'AEFO.

Pour nos générations futures
« Il est essentiel de veiller à ce qu'il y ait des enseignantes et enseignants francophones hautement qualifiés pour soutenir nos générations futures », a déclaré le député fédéral Marc G. Serré (Nickel Belt), qui est secrétaire parlementaire du ministre des Langues officielles, Randy Boissonneault.

« La nouvelle initiative de bourses est un excellent moyen d'inciter davantage des personnes à envisager un poste enrichissant dans l'enseignement ou à envisager de perfectionner leurs compétences. Cela soutient à son tour les élèves en milieu francophone et leur donne les ressources dont ils ont besoin pour réussir! »

M. Serré a fait remarquer que le Plan d'action de 5 ans pour les langues officielles s'établissait maintenant à 4,4 milliards \$.

La date limite pour soumettre une demande est fixée au 29 février 2024. Des informations détaillées sur le Programme de bourses en enseignement et ses critères d'admissibilité ainsi que le formulaire de demande se trouvent sur le nouveau site BoursesEnEnseignement.ca.



Le programme reprend ses activités!

Visitez notre site Web pour tous les détails

**The Student Savers Program is
back in operation!**

Visit our website for full details



Immigration francophone : Ottawa dépasse sa cible et annonce de nouvelles mesures

Par Chantallya Louis – Francopresse

En accueillant 4,7 % d'immigrants francophones en 2023, Ottawa dépasse la cible de 4,4 %. Le ministre de l'Immigration, Réfugiés, Citoyenneté Canada (IRCC), Marc Miller, a profité du dévoilement de nouvelles mesures pour l'immigration francophone à Caraquet pour annoncer ces résultats.

La mise en œuvre d'une nouvelle politique en matière d'immigration francophone, un nouveau programme d'appui et « le renouvellement et l'expansion de l'initiative des communautés francophones accueillantes » font partie des mesures annoncées par le ministre de l'Immigration, mardi, Caraquet, au Nouveau-Brunswick.

L'objectif du ministère est de pouvoir atteindre la cible de 6 % en 2024 en immigration francophone.

Politique en matière d'immigration francophone

La politique « guidera les actions de mon ministère, a lancé Marc Miller en conférence de presse, afin de favoriser le développement économique et l'épanouissement des communautés francophones en milieu minoritaire partout au Canada ».

Les mesures mettront de l'avant la promotion et le renforcement du recrutement au Canada comme à l'étranger et « la mise en œuvre de programme dédié au recrutement économique francophone », a poursuivi le ministre.

« Ce qui est important aujourd'hui, c'est de mettre en place une structure pour s'assurer qu'il y a une pérennité, et non seulement travailler sur le volume, ce qui est excessivement important [...], mais d'assurer qu'on ait des pistes de solutions pour que les gens qui sont bien accompagnés, qu'il y a des pistes de solutions pour accueillir des enseignants, des gens de différentes voies pour pouvoir



Marc Miller annonce de nouvelles mesures pour favoriser l'immigration francophone hors Québec.

Photo : Marianne Dépelteau – Francopresse

faire épanouir les communautés. »

Rendre les programmes plus accessibles

Marc Miller soutient que ce programme appuiera les initiatives novatrices dans le but d'accroître le nombre de nouveaux arrivants francophones qualifiés et ainsi rendre les programmes en immigration plus accessibles.

C'est un programme qui sera piloté par le nouveau Centre d'immigration francophone, situé à Dieppe, au Nouveau-Brunswick, et répondra aux besoins de mains-d'œuvre, « francophones et bilingues », des divers secteurs de l'économie du Canada.

« On est quand même content »

Pour la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA), les nouvelles mesures annoncées mardi par le ministre de l'Immigration sont un pas dans la bonne direction. « On est quand même content de voir que le gouvernement fédéral nous a entendus », a indiqué la présidente de la FCFA, Liane Roy. « Le plan de mise en œuvre qui a

avancé Liane Roy.

Elle est aussi d'avis que le programme annoncé de soutien à l'immigration économique francophone va de pair avec les besoins des différentes communautés francophones.

« C'est que le gouvernement a reconnu que ça prend des programmes qui sont conçus spécifiquement pour nos communautés, dit-elle, parce que comme vous le savez, nos communautés ne sont pas semblables d'un bout à l'autre du pays. »

Le dépassement de la cible pour l'année 2023 est aussi une démonstration d'une « progression qui se dégage, ajoute Liane Roy. Et avec la mise en place d'un nouveau programme et d'une lentille francophone, ça augmente mieux [les chances] pour atteindre les cibles annoncées par le ministère ». Selon IRCC, l'enveloppe de plus de 137 millions de dollars du Plan d'action pour les langues officielles, déposé en avril dernier, servira à soutenir les initiatives présentées mardi.

ANISHINAABEWIN MAAMNINENDIMOWIN

GÉNIE AUTOCHTONE



Célébrez le monde en constante évolution du Génie autochtone. Vivez cette exposition itinérante avant qu'elle ne disparaisse !

C'est gratuit et amusant pour toute la famille.

Maintenant ouverte !

Centre d'accueil Gilles-Gagnon

jusqu'au 31 janvier

Fièrement présenté par :



sciencenord.ca

Electrical Power SOLUTIONS

GENERAC®

AUTHORIZED DEALER

SALES | SERVICE | INSTALLATION

Stéphane NÉRON

Electrical contractor

705 362-4014

ElectricalPowerSolutions@outlook.com

RESIDENTIAL | COMMERCIAL | INDUSTRIAL

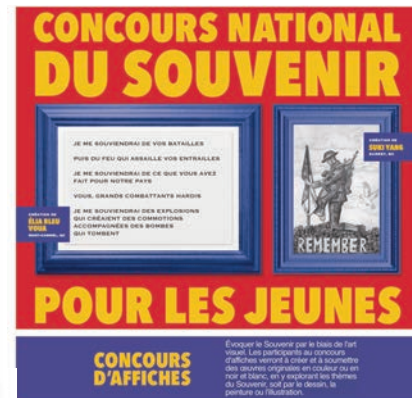
Concours national du Souvenir 2023-2024 pour les jeunes

Par Renée-Pier Fontaine



Voici les élèves gagnants des écoles de la région qui ont célébré le jour du Souvenir en représentant leur propre vision de sa signification sous forme d'affiches en couleur et en noir et blanc. La Légion de Hearst remercie tous les participants et souhaite bonne chance aux gagnants du District K qui se rendront au niveau provincial. Les gagnants 2023-2024 sont : Olivia Lemieux, Ethan Jomphe, Marianne Boucher, Charlie-Rose Hébert, Audréanne Laflamme, Danelle Proulx, Léa Vandette, Christian Lesvesque, Brianne Dillon, Khloé Poirier, Arielle Gilbert, Hailey Chartrand, Jade Tremblay, Anika Robitaille, Vanessa Leduc, Mackenzie France Beger, Cassandre Boilard et Scarlett Sutherland (absente).

Photos : Manon Longval



Chaque année, plusieurs écoles participent au concours de dessins de la Légion canadienne, et ce, partout au pays. Pour la filiale 173 de Hearst, plus de 240 élèves ont soumis leur dessin et un jury devait voter pour leurs préférés. Les écoles catholiques Ste-Anne, Pavillon Notre-Dame et St-Louis de Hearst ainsi que St-François-Xavier de Mattice ont participé, de même que les jeunes du Mamawmatawa Holistic Education Centre de Constance Lake.

Les gagnants de la filiale de Hearst se retrouvaient à concourir contre les autres gagnants de la Zone K-4, qui s'étend de Hornepayne à Iroquois Falls, incluant Timmins.

Quatre jeunes filles de Hearst sont arrivées en première place dans la Zone K-4 et leurs dessins ont été soumis au niveau du District K.

Sur les quatre, trois d'entre elles sont encore arrivées en première place au concours pour le District K, ce qui les amène au palier provincial. Charlie-Rose Hébert, Khloé Poirier et Hailey Chartrand ont maintenant la chance de se rendre au national, si leur dessin obtient une première place dans la province. Les lauréats du concours provincial gagnent automatiquement un voyage pour aller passer le jour du Souvenir à Ottawa, toutes dépenses payées, avec leurs parents, le 11 novembre 2024.

Les résultats provinciaux seront révélés autour du mois d'avril 2024. Des prix en argent sont aussi remis aux trois premières places tout au long du concours, et les montants augmentent à chaque niveau.



J'avais faim et tu m'as donné à manger / I was hungry and you fed me
Le Samaritain du Nord / The Northern Samaritan

C.P. 3324
 Hearst, Ontario
 POL 1N0

Le 12 janvier 2024

Les bénévoles et les membres du conseil d'administration du Samaritain du Nord (banque alimentaire) aimeraient remercier les organismes, les compagnies et toutes les personnes qui ont donné si généreusement soit en argent ou en nourriture au Samaritain du Nord.

Merci aux Chevaliers de Colomb, au Club Action Hearst, à CDSSAB, à la Caisse Populaire de Hearst, United Steelworkers Local 1-2010, au Northern Collège de Timmins, à Brookfield BRP Canada Corp., Ville de Hearst Non-Profit Housing, Scott's Towing, la Banque de Nouvelle-Écosse, Manitoulin Transport inc. (j'en oublie probablement et je m'en excuse), qui nous ont donné de l'argent avec lequel nous pouvons acheter de la viande, du lait, des légumes, des fruits, etc. tout au long de l'année en cours. Nous voulons également remercier le Bargain Shop qui effectuent une cueillette de denrées chaque année pour l'Action de grâce. Merci aussi à Jean Martel (ambulancier paramédical) et les bénévoles pour la cueillette de denrées au magasin Brian's Indépendant qui fut, encore cette année, un énorme succès et cela grâce à la générosité de tous les gens de Hearst et des environs qui ont contribué à cet événement. Merci au magasin Brian's Indépendant d'avoir permis la tenue de cet événement encore cette année. Un gros merci à Hearst Lumber Co. Ltd. qui a acheté les dindes, les poulets et les jambons pour offrir aux bénéficiaires à Noël. Merci à La Maison Verte qui nous donne de belles tomates et des concombres durant la saison estivale. Merci à La Preloved Shop et au salon de coiffure Admyres Hair Salon qui organisent des événements spéciaux pour ensuite nous donner le montant amassé. Nous aimerions aussi remercier les responsables des écoles qui sensibilisent nos jeunes à la situation des plus démunis. La banque alimentaire reçoit annuellement de denrées provenant des écoles et c'est très apprécié. Merci à toutes les personnes qui donnent année après année afin d'assurer la continuité de la banque alimentaire.

Les gens de Hearst et des environs ont prouvé encore une fois leur générosité et combien le bien-être des plus démunis leur tient à cœur.

Annie Rhéaume
 Présidente



Charlie-Rose Hébert 1^{re} place affiche couleur niveau primaire



Hailey Chartrand 1^{re} place affiche noir et blanc niveau intermédiaire



Khloé Poirier 1^{re} place affiche couleur niveau junior

Semer les graines de la croissance démographique francophone

Par Éric Boutilier -IJL - Réseau.Presse - Le Voyageur

Le Réseau du Nord de soutien à l'immigration francophone et les élus de plusieurs collectivités de la région d'Algoma veulent combler le manque de services d'accueil, d'intégration et de rétention des immigrants francophones dans la région de l'est du lac Supérieur. Les centres de services sont, entre autres, trop loin des communautés plus intéressantes pour les locuteurs francophones.

Les municipalités de Dubreuilville, Wawa et White River, le Regroupement des associations francophones de l'Ontario (RAFO) de la Rive Nord et le Centre d'éducation francophone des adultes de Sault Ste. Marie feront une demande de financement de 20 000 \$ au ministère de l'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada afin de développer un plan pour mieux répondre aux besoins des nouveaux arrivants qui ont le français comme principale langue de communication.

Ils veulent entre autres dresser une liste de toutes les ressources gouvernementales qui sont déjà disponibles dans la région. L'exercice permettra aussi de déterminer où sont les lacunes qui pourraient



La Bibliothèque publique et le bureau d'information de Dubreuilville

Photos : Archives Le Voyageur

dissuader certaines personnes à venir s'installer dans cette partie du Nord de l'Ontario.

« Il y a vraiment beaucoup de régions où il y a des trous de service. On se rend compte qu'il faut d'abord mettre des services en place pour accueillir les gens pour que les gens restent et vivent dans nos communautés », révèle l'agent de projet du Réseau du Nord, Jean-Paul Kalwahali.

« Oui on veut faire venir des gens, mais il faut d'abord qu'il y ait un travail d'identification des ressources dans la communauté.

Il y a un travail d'identification pour trouver où est-ce que ces immigrants qu'on veut accueillir iront coucher et quelles sont les activités que nous, en tant que communauté, on va leur proposer », poursuit-il.

La proposition sera déposée au ministère le mercredi 31 janvier.

Plusieurs défis à surmonter
Même si plus de la moitié des nouveaux arrivants francophones au Canada ont choisi l'Ontario comme terre d'accueil en 2022, la plupart se sont établis dans de grandes villes comme Ottawa et

Toronto. L'absence de points de services locaux pourrait expliquer en partie pourquoi cette région ne parvient pas à attirer plus de francophones.

Très souvent, ils doivent parcourir des centaines de kilomètres pour obtenir un permis de conduire ou une carte de santé, et ce, en se faisant servir dans la langue de Shakespeare.

« À environ cinq heures de Thunder Bay et trois heures de Sault Ste. Marie, c'est difficile pour les immigrants locaux qui ont besoin de services de se rendre à ces endroits-là », explique l'agente de développement économique de Dubreuilville, Chantal Croft.

« Quand ils arrivent chez nous, assez souvent, ils n'ont pas d'auto et n'ont pas de moyen de transport », précise-t-elle. Et même s'ils trouvent un moyen de s'y rendre, ils font leurs demandes dans des communautés plus anglophones qui ne connaissent pas leur réalité. « C'est important que ça s'en vienne plus près et à leur portée de main. Ce n'est pas évident. Tu les accueilles chez vous, mais après ça, t'as rien », insiste Mme Croft.

Plus de gens
que jamais
travaillent.

Plus de 700 000 personnes
supplémentaires travaillent
aujourd'hui par rapport à 2018.

Ça se
passe
ici.

Payé par le gouvernement de l'Ontario

Ontario



EXAMEN

Examen des activités proposées dans le cadre de la modification importante : Plan de gestion forestière 2019-2029 de la forêt Hearst

Le **ministère des Richesses naturelles et des Forêts (MRNF)**, **Hearst Forest Management Inc.** et le **comité local de citoyens (CLC) de Hearst** vous invitent à participer à l'examen des activités proposées dans le cadre de la modification importante au PGF 2019-2029 de la **forêt Hearst**.

Cette modification prévoit des ajustements aux zones de récolte prévues et la mise hors service de routes.

Comment participer

Pendant la préparation d'une modification importante d'un PGF, il existe deux occasions officielles de consultation publique, ainsi que de consultation et de participation des communautés des Premières Nations et des Métis. Le présent avis de la **première étape** vise à :

- vous inviter à examiner et à commenter les activités proposées associées à la modification importante;
- vous demander de fournir des renseignements susceptibles d'être utilisés au cours de la planification.

Afin de faciliter votre examen, un forum d'information se tiendra aux dates et lieux suivants :

Le 19 février 2024 **Centre Inovo** **16:00 au 20:00**
523 route 11 Est Hearst
(Ontario) PoL 1No

Les renseignements disponibles tels que décrits dans le *Manuel de planification de la gestion forestière (MPGF) de 2020 (partie A, Section 2.3.3.3)* <https://files.ontario.ca/mnrf-forest-management-planning-manual-en-2021-04-09.pdf> (en anglais seulement) avec quelque modification que le MRNF estime être nécessaire dans les circonstances peuvent être obtenus au forum d'information et sur le Portail d'information sur les richesses naturelles à l'adresse suivante <https://nrip.mnr.gov.on.ca/s/fmp-online?language=fr>.

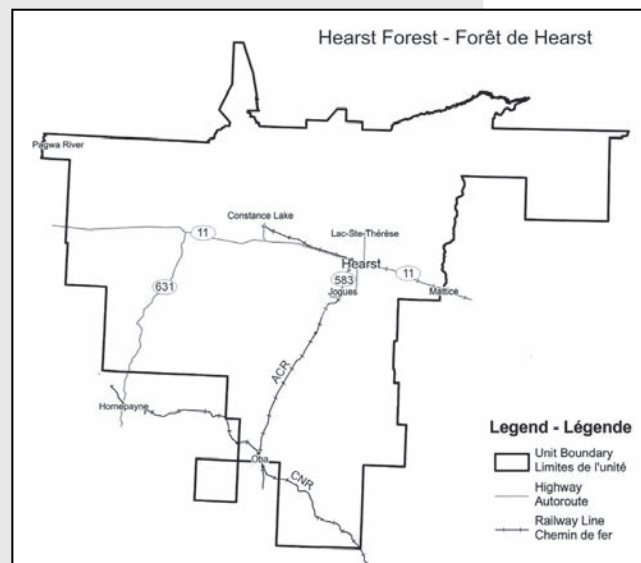
Les renseignements décrits dans le présent avis peuvent également être consultés sur demande pendant les heures normales d'ouverture, pour une période de 15 jours **le 19 février 2024 au 5 mars 2024** en communiquant avec Hearst Forest Management Inc. ou Asad Choudhry comme mentionné ci-dessus. Les commentaires sur la modification importante proposée au PGF Hearst doivent être reçus par Asad Choudhry de l'équipe de la planification du bureau du MRNF Hearst-Cochrane-Kapuskasing d'ici le **5 mars 2024**.

Des réunions en ligne/en personne avec les représentants de l'équipe de planification et du CLC peuvent également être demandées en tout temps pendant le processus de planification. Il peut être possible de rencontrer des membres de l'équipe de planification en dehors des heures de bureau, sur demande, dans la mesure où cela est raisonnable. Si vous avez besoin de plus amples renseignements ou si vous souhaitez discuter de vos intérêts avec un membre de l'équipe de planification, nous vous prions de communiquer avec l'une des personnes indiquées ci-dessous :

Asad Choudhry, F.P.I.
 Aménagiste forestier
 Ministère des Richesses naturelles
 et des Forêts
 613, rue Front
 C.P. 670
 Hearst (Ontario) PoL 1No
 tél : 705 960-3826
 courriel : asad.choudhry@ontario.ca

Eric Lehoux
 Comité local de citoyens de Hearst
 613, rue Front
 C.P. 670
 Hearst (Ontario) PoL 1No

Dale Goodfellow, F.P.I.
 Auteur du Plan
 Hearst Forest Management Inc.
 1589 route 11 Ouest
 C.P. 746
 Hearst (Ontario) PoL 1No
 tél : 705 362-5737
 courriel : d_goodfellow@hearstforest.com



Vous pouvez soumettre une demande écrite pour lancer un processus officiel de résolution de problèmes en suivant le processus décrit dans le *Manuel de planification de la gestion forestière (2020)* (partie C, section 6.1.5).

D'autres occasions de participer

La possibilité d'inspecter la modification importante approuvée (deuxième étape) est provisoirement prévue pour **l'avril 2024**.

Si vous souhaitez que votre nom soit ajouté à notre liste d'envoi pour être avisé de ces occasions de consultation, veuillez communiquer avec Asad Choudhry au 705 960-3826.

Le ministère des Richesses naturelles et des Forêts (MRNF) recueille des commentaires et des renseignements en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le Manuel de planification de la gestion forestière de 2020 approuvé par un règlement en vertu de l'article 68 de la *Loi de 1994 sur la durabilité des forêts de la Couronne*. Le MRNF et le titulaire de permis d'aménagement forestier durable pourraient utiliser ou partager tout renseignement personnel que vous fournissez (adresse postale ou électronique, nom, numéro de téléphone, etc.) pour communiquer avec vous au sujet des commentaires soumis. Vos commentaires seront intégrés au processus de consultation publique et pourraient être communiqués au grand public. Le MRNF pourrait également utiliser vos renseignements personnels pour vous transmettre de l'information sur cette activité de planification de l'aménagement forestier. Si vous avez des questions au sujet de l'utilisation de vos renseignements personnels, veuillez communiquer avec Josée Tourville, Business Co-ordinator, MRNF, au 705 960-2649.

Information in English :
 Josée Tourville at 705-960-2649.

Luc Bussi res reconnu pour son impact en francophonie

Par Ren e-Pier Fontaine



Luc Bussi res Photo : uhearth.ca

Le recteur de l'Universit  de Hearst, Luc Bussi res, a  t  ajout  au palmar s des dix personnalit s influentes de 2023 dans la francophonie canadienne de Francopresse, le 3 janvier dernier. Ses efforts consid rables pour que son  tablissement s' panouisse et l'obtention du statut d'ind pendance re u l'ann e derni re d montre l'impact que M. Bussi res a dans la communaut  franco-ontarienne. Apr s plus de sept ans   la t te de l'Universit  de Hearst, Luc Bussi res a des sentiments mitig s face au prochain grand tournant de sa vie, la retraite.

Il a pass  les trois derni res d cennies au sein du personnel de l'Universit  de Hearst. Pour lui, il s'agit d'une deuxi me maison juste de l'autre c t  de la rivi re.  tre recteur d'une universit  de petite envergure est une r alit  diff rente des autres, mais c'est ce caract re atypique qui la d finit. « Moi, j'ai toujours  t  bien l -dedans et j'ai toujours dit qu'il faut arr ter de s'excuser. Si jamais on l'a fait, il faut arr ter de le faire. De s'excuser d' tre petit, d' tre francophone, d' tre g ographique-ment o  on est... c'est qu'on est et  a fait partie aussi de nos forces. » M. Bussi res croit qu'il faut trouver des fa ons de valoriser ces limitations et d'en faire quelque chose de positif. Pendant des d cennies, l'Universit  de Hearst  tait bien connue pour son r le dans l' ducation postsecondaire des gens du nord-est de l'Ontario. Son statut plus r gional a chang  depuis, avec l'arriv e d' tudiants en provenance de 25 pays diff rents. « Nous sommes rest s une universit  r gionale bien implant e ici pour les gens d'ici, mais on am ne aussi des gens de l'ext rieur, donc



Pour la neuvi me ann e cons cutive, Francopresse souligne le travail de dix personnes qui ont une incidence sur leur francophonie des quatre coins du pays. Montage : Chantal Lalonde

on est comme n'importe quelle universit  au Canada. On a des assises territoriales, mais ouvertes   recevoir des gens de partout. » Dans les derni res ann es, l' quipe de l'Universit  a travaill  beaucoup sur son positionnement pour faire comprendre que l'impact d'une bo te ce n'est pas juste sa taille ou son nombre d'employ s, surtout pas juste sa localisation. Un gros travail a  t  effectu  pour changer la r putation et la notori t  de l'institution. « On recevait en visite le ministre George Pirie, ancien maire de Timmins, et j'ai aim  un commentaire qu'il a  mis. Il disait qu'il fallait arr ter de dire que Hearst c'est loin de tout. " Ce n'est pas vrai, vous  tes au centre, entre les Grands Lacs et la baie James! Vous  tes dans une r gion remplie de ressources, il y a tout ce qu'il faut pour d velopper ici une  conomie prosp re et une d mographie en croissance ", disait-il. » Malgr  les d fis des derni res d cennies   Hearst, les jeunes qui ne reviennent pas apr s leurs  tudes ou qui quittent avant de fonder une famille, l' conomie qui prend un coup lorsque l'industrie du bois est en r cession, M. Bussi re croit qu'il ne faut pas perdre la facult  de r ver et de croire en nous. C'est dans cette optique que certains changements sont venus transformer l'Universit  de Hearst. « J'ai  t  impliqu  une quinzaine d'ann es dans l'organisation

des voyages qu'on faisait   l' tranger. J' tais fascin  de voir nos  tudiantes et  tudiants qu'on amenait ailleurs vivre le choc culturel ouvrir les yeux plus grands et apprendre pleins de choses, laisser tomber les pr jug s et apprendre comment on vit ailleurs et comprendre mieux les r alit s d'ailleurs. Je me disais que  a valait de l'or dans l' ducation de quelqu'un,  a. Nous nous sommes demand  en 2014 : comment pourrions-nous faire pour amener des gens d'ailleurs ici? En plus, notre communaut  en b n ficierait. »

En 2014, les quatre premiers  tudiants internationaux ont rejoint les bancs de l'institution et dix ans plus tard ils sont plus de 250   provenir d'ailleurs. Ils forment la grande majorit  du corps  tudiant et certains restent m me dans la r gion pour s'y installer apr s leurs  tudes. Les trois villes sur lesquelles l'UdeH poss de un campus sont de plus en plus multiculturelles, des familles m tiss es se sont cr  es et des amiti s aussi. Apr s son premier mandat de quatre ans, M. Bussi res a d cid  de continuer puisque l'universit  voyait partir la m me ann e Marc B dard et Lyne Poliquin, qui occupaient tous les deux des postes de direction. L'autonomie  tait   la port e de la main et c'est dans cette optique qu'il a continu . «   cette  poque-l , l' quipe de direction  tait compos e de

cinq personnes, nous aurions  t  trois sur cinq   quitter en m me temps. Il y avait des choses que nous avions entreprises que je d sormais terminer. J'ai beaucoup de passions que j'ai d  mettre de c t  un peu par manque de temps, c'est pour cela que je veux me d poser et occuper mon temps avec ces passe-temps. »

Une fois son mandat termin  en juin, le recteur n'a pas de plans et c'est ce qu'il veut poursuivre pour le moment. Il aimerait toutefois profiter d'un petit r pit avant de se lancer dans de nouveaux projets et mettre ses id es en action. « Je crois que je suis encore plein d' nergie et que je peux encore avoir une contribution quelque part, o  que ce soit. Il me reste encore six mois et beaucoup de choses pourraient se passer durant ces mois-l . Sans faire de fausse modestie, ce n'est pas possible d'arriver   faire des choses significatives quand on est seul. »

Malgr  les hauts et les bas, les r ussites et les inqui tudes face aux financements, Luc Bussi res croit que son universit  ne vit pas de grands d boires financiers qui perdurent. Sur les sept derni res ann es, six ont  t  termin es avec un l ger surplus financier. L'Universit  de Hearst a  t  mise sur la liste des 15 universit s ontariennes n cessitant un plan de redressement, mais M. Bussi res affirme que le portrait qui a  t  bross  ne repr sente qu'une ann e.

Un Franco-Ontarien devient recteur à l'Université Saint-Paul

Par Chantallya Louis — Francopresse

Originaire d'Alexandria, dans l'Est ontarien, Louis Patrick Leroux prendra la barre de l'Université Saint-Paul le 11 mars prochain. Il succède à Chantal Beauvais qui a été la première femme laïque rectrice de l'établissement. Actuellement professeur en littérature française et anglaise à l'Université Concordia, celui qui a commencé sa carrière en tant qu'artiste et metteur en scène parle de ses aspirations à titre de recteur.

Après avoir évolué comme artiste dans les arts de la scène, fondé le Théâtre Catapulte et cofondé la Nouvelle Scène Gilles Desjardins à Ottawa, Patrick Leroux s'est tourné vers une carrière universitaire. En plus d'avoir enseigné en littérature, il a aussi été doyen de la Faculté des arts et sciences à l'Université Concordia.

Francopresse : Expliquez-nous comment la francophonie a toujours pris une place importante dans votre parcours professionnel et universitaire.

Louis Patrick Leroux : Par le hasard des choses, j'ai obtenu un poste à l'Université Concordia,

donc en anglais, dans un contexte minoritaire ou j'étais aussi professeur au département d'Études françaises. J'ai donc toujours été extrêmement conscient et sensible à la question de la francophonie, mais aussi des minorités généralement.

Ça me fait vraiment plaisir de rentrer dans mon milieu nourricier à Ottawa. C'est retrouver justement un milieu qui m'a défini, qui m'a permis de développer mon engagement communautaire, mon engagement envers la société, que je n'aurais jamais développé si je n'avais pas été en contexte minoritaire et fier d'être francophone en Ontario.

Comment votre parcours artistique vient-il rejoindre votre rôle en tant que recteur à l'Université Saint-Paul, une université qui se spécialise plutôt en sciences sociales ?

J'ai été créateur intellectuel, mais j'ai aussi été administrateur à un niveau important à l'Université Concordia. J'ai développé des stratégies de leadership où je me sers de mon background artistique, de ma créativité pour saisir les enjeux assez rapidement,

entrer en dialogue, en communication avec les gens autour de moi. Je suis quelqu'un qui est d'abord et avant tout à l'écoute et en dialogue. Ce que je peux apporter, je pense, c'est essentiellement une université qui sera de plus en plus engagée dans les dialogues de l'art, dans les discours et les sujets de l'art.

On apprenait récemment qu'au moins la moitié des universités de l'Ontario éprouvent de grandes difficultés financières. Quelle sera votre approche à cet égard ?

Évidemment, je dois faire un certain lobby auprès des instances gouvernementales. Mais ce qu'on peut faire, concrètement, c'est de développer des programmes qui attirent des étudiants qui autrement ne seraient pas venus à l'Université Saint-Paul.

D'autre part, il y a toute la question du financement privé et c'est quelque chose que j'ai déjà fait dans le passé et je compte être très actif du côté des dons, du côté des fondations, du côté du développement d'un sentiment d'appartenance et de continuité

avec les anciens étudiants de l'Université Saint-Paul au fil des années, et les étudiants actuels aussi.

Quel rôle pensez-vous que l'Université Saint-Paul peut jouer dans l'épanouissement de la francophonie canadienne ?

L'Université Saint-Paul a un rôle important à jouer avec les autres universités francophones en Ontario et à l'échelle du pays. Il faut plus que jamais qu'on travaille ensemble et qu'on trouve des moyens de s'unir, je ne dirais pas formellement, mais de s'unir dans nos efforts de déploiement et nos efforts de lobbying. Il y a aussi un certain partage de connaissances et d'expériences qui doit faire ça. Je vois vraiment d'un très bon œil la place de l'Université Saint-Paul au cadre de cette francophonie-là, mais une place quand même particulière parce que c'est une université bilingue qui doit quand même maintenir un dialogue à la fois avec la francophonie, mais aussi avec l'anglophonie.

Les propos ont été réorganisés pour des raisons de longueur et de clarté.



ÉCONOMISEZ
250\$
Bureau d'écriture
Finition brune ou grise
4834-813/818
Était 549 \$



ÉCONOMISEZ
930\$

2299 \$

Canapé-lit avec
chaise
4846-964
Était 3229 \$



ÉCONOMISEZ
50\$

549 \$
Ensemble de
salle à manger
3 pièces
Finition blanc ou
cerisier foncé
4838-759/763*
Était 599 \$

* L'ensemble comprend une table et 2 chaises.

Viljo's
Home
furniture

17 9e Rue,
Hearst ON
POL 1N0
362-4846



SOLDE

Vente de liquidation
Disponible du 18 au 28 janvier 2024

Allez voir notre collection complète au
homefurniture.ca

Portrait de Chuck McDonald

par Claudine Locqueville

Chuck McDonald, de descendance écossaise et irlandaise, a vu le jour en 1943 à Tilsonburg en Ontario et y a grandi sur une ferme laitière jusqu'à la fin des années 1950, à la mort de son père. Étant trop jeune à 14 ans pour reprendre la ferme, elle fut vendue et la famille déménagea dans la région de St-Thomas. Pendant ses années d'études secondaires, Chuck a travaillé sur des fermes de tabac, des fermes laitières et des vergers de pommes. Il aimait la vie à la ferme. Dès ses sept ans, il avait ses propres tâches à faire. À neuf ans, il a été envoyé sur un petit tracteur pour labourer, cultiver les champs et tirer des charrettes de foin. À 12 ans, il conduisait un pickup pour transporter le grain des champs à la ferme. À l'âge de 9 ou 10 ans, il a reçu pour Noël un marteau, une scie et d'autres outils manuels, et son père lui a dit d'utiliser ses nouveaux outils au lieu de lui emprunter les siens.

Après avoir étudié en technologie forestière à l'École des Terres et Forêts des Rangers en 1964, il a obtenu un travail à Hearst en janvier 1965 en tant que technicien forestier au ministère des Terres et Forêts.

Il a rencontré sa future épouse, Pierrette Côté, lors d'un rendez-vous arrangé. Un de ses amis qui sortait avec une amie de Pierrette a organisé leur rencontre au cinéma de Kapuskasing en 1968.



Photo de Chuck à 16 ans.
Photo gracieuseté de Chuck McDonald

Ils se sont mariés en 1970 et eurent deux enfants : Corey, professeur à l'École secondaire catholique Algonquin à North Bay, qui vit dans la région de Corbeil avec ses trois enfants; et Renée, professeure à l'École secondaire catholique de Hearst, qui a deux



Chuck McDonald dans son atelier. Photo gracieuseté de Claudine Locqueville

enfants. Chuck est fier que ses cinq petits-enfants parlent tous le français et aient poursuivi leurs études primaires et secondaires dans des écoles françaises.

Commençant en 1965 avec le ministère des Terres et Forêts, Chuck a été technicien forestier deux ans, puis gestionnaire des parcs et surintendant du parc Nagagamisis jusqu'en 1973. Avec la réorganisation en ministère des Richesses naturelles, sous la direction de Marcel Girouard, superviseur des terres et parcs, Chuck a géré les parcs Nagagamisis et Fushimi ainsi que le domaine des loisirs sur les Terres de la Couronne (routes de canoë, points d'accès, camping sur les terres de la Couronne, réserves naturelles) dans le district de Hearst. Au début des années 1990, après une autre réorganisation, il est devenu assistant-gérant dans le secteur de Hearst sous la direction de Martha Heidenheim. Détail intéressant : à ce moment-là, Dave Scott était le gérant de district. Il avait commencé sa carrière en tant qu'agent de maintenance (il nettoyait les toilettes) au parc Nagagamisis, sous la supervision de Chuck. Martha travaillait alors comme préposée à la barrière au parc Fushimi.

Chuck a pris sa retraite en 1994 avec un forfait de retraite anticipée. Initialement, son intention était de travailler quelques années dans le Nord puis retourner vers le sud, plus près de sa famille. Mais il a rencontré Pierrette et cette rencontre a changé ses plans. Il n'en est pas du tout peiné! Au niveau des sports, ici à Hearst, Chuck a joué au baseball, aux quilles et au curling. Il aime également la chasse et la pêche. Avec la famille, ils ont campé pendant de nombreuses années, puis ont été propriétaires d'un chalet sur le lac Pivabiska durant une trentaine d'années. Depuis la retraite, les

McDonald ont voyagé à différents endroits du Canada et à l'étranger. Pendant toutes ces années, commençant en 1973 dans leur maison à Hearst avec un atelier dans le sous-sol, puis dans son « atelier avec une porte de garage », Chuck a aimé faire de la menuiserie et continue à le faire. À l'occasion de nombreux Noëls, il a créé divers objets pour ses petits-enfants, entre autres les raquettes dans la photo et des objets souvenirs pour la Ville, dont douze clés de la Ville remise à des dignitaires. Quelqu'un a trouvé l'un de ces objets dans un magasin de seconde main aux États-Unis!

Chuck s'est impliqué dans la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption durant 45 ans; il a d'ailleurs reçu un prix en 2023. Il a aussi été membre du conseil paroissial et diocésain anglophone, ministre de communion, lecteur, coprésident du comité paroissial, membre du comité des parents des Boy Scouts du Canada lorsque son fils était un scout. Il a siégé au comité de construction du Club Action, a été membre du comité Amis du parc Fushimi pour éviter, avec succès, la fermeture du parc par le gouvernement provincial. Il a également aimé faire de la moto, ce depuis l'école secondaire lorsque la moto était son moyen de transport.

Chuck aime Hearst parce que c'est une petite ville, que tout est proche... et vous rencontrez toujours des gens que vous connaissez ou que vous reconnaissez. Plusieurs membres de la famille vivent ici. Il aime les activités hivernales comme la pêche sur la glace, la raquette, la motoneige, le curling. Il croit devoir sa longévité à ses bons gènes, au fait qu'il soit resté actif et aux bons soins de santé dispensés ici à Hearst.

AULAC

CONSTRUCTION

- Construction résidentielle et commerciale
- Rénovations
- Contracteur général
- Fondations
- Toitures

POUR NOUS CONTACTER :
(705) 373-2733 | (705) 372-5444
constructionaulac@gmail.com

Trois artistes franco-ontariens s'unissent dans Les Bilingual Boys

Par Renée-Pier Fontaine – IJL – Réseau.Presse – Journal Le Nord

Le trio composé d'artistes-compositeurs-interprètes de la région de Sudbury, les Bilingual Boys, sera à la Place des Arts de Hearst à la fin du mois de janvier dans le cadre de la programmation du Contact ontariois. Stef Paquette, Dayv Poulin et Édouard Landry se rassemblent sur scène pour un spectacle original sans flafra.

En plus d'être des auteurs-compositeurs-interprètes prolifiques, les trois hommes ont aussi des carrières dans des domaines variés. Dayv est animateur radio à la station Le Loup, Édouard est urbaniste pour la Ville du Grand Sudbury et Stef est animateur culturel à l'École secondaire catholique Thériault à Timmins.

Amis depuis plusieurs années, Stef et Dayv se sont connus lorsque tous les deux faisaient partie du groupe Les Chaises musicales. Pour ce qui est de Stef et Édouard, ils formaient avec un autre membre le groupe Konflikt Dramatik, et lorsque Stef a quitté ce projet pour créer le groupe Les Chaises musicales c'est Dayv qui l'a remplacé. « L'épouse d'Édouard est une de mes amies les plus anciennes,

donc veut pas tu ne peux pas être artiste musical franco-ontarien et habiter dans le Grand Sudbury et ne pas te connaître, c'est impossible! »

Le groupe Bilingual Boys s'est formé il y a quelques années lorsque Stef Paquette a été invité à faire un spectacle au Lavigne Tavern dans le Nipissing. N'ayant pas fait trop de spectacles dans les bars, il demande alors à ses deux amis de l'accompagner sur scène. L'événement était aussi une occasion d'amasser de l'argent pour la banque alimentaire locale. Ce qui était censé n'être qu'une seule représentation est devenu une tradition, puisque chaque année durant la période des Fêtes, les trois hommes continuent de faire une prestation. « À la fin de notre premier spectacle, j'ai dit sur scène : on devrait faire ça chaque année! Le propriétaire m'a donc rappelé l'année suivante pour me demander quelle date nous voulions pour la levée de fonds. Après la deuxième année, nous avons eu un appel de La Nuit sur l'étang pour aller jouer lors de cet événement musical en tant que

groupe. Nous n'étions pas un groupe, juste trois artistes qui se rassemblent pour niaiser une fois par année, mais depuis nous sommes devenus un groupe à part entière », explique Stef Paquette, un membre des Bilingual Boys.



Édouard Landry, Stef Paquette et Dayv Poulin

Photo : Facebook, Les Bilingual Boys

Leur nom provient d'une soirée où quelqu'un d'anglophone était parmi les spectateurs et ne comprenait pas les interactions; les hommes se sont déclarés *bilingual* au lieu de *bilingues* et le gag leur vaut le nom qu'ils ont

aujourd'hui.

Leur style est très simple, acoustique surtout, ne désirant pas trimbaler toutes sortes d'équipements et d'instruments. Ils amènent leurs guitares, sans basse ni percussions. Les chansons qu'ils ont choisies sont en harmonie avec le mandat et l'énergie des Bilingual Boys, mais sans sortir juste des chansons de leur propre répertoire. « C'est déjà arrivé que les spectateurs nous demandent de jouer une chanson en particulier, de Dayv par exemple. Mais ce n'est pas ce qu'on veut faire. Si les gens désirent entendre des chansons de nos projets solos, ils devront s'acheter des billets pour aller aux spectacles solos. Nous savons la première et la dernière chanson que nous allons jouer et c'est tout! Ce qui se passe dans le milieu, ce sont des interactions entre nous ou avec la foule, et nous connaissons nos forces à chacun. »

Ce sont des moments sur mesure qui attendent ceux et celles qui se rendront à la Place des Arts : Les Bilingual Boys seront à l'écoute de la foule et ils seront là pour s'amuser.



MUSIQUE



Le Conseil des Arts de Hearst



LES BILINGUISH BOYS

— 27 JAN 2024 —

Pour acheter ton billet, scan le code QR ou communique avec nous.

705 362-4900

conseildesartsdehearst.ca
















Dans le temps comme dans le temps une chronique de Serge Morissette Hommage aux nôtres : Louise Tanguay

Préambule : J'avais presque complété la rédaction de ce texte sur la vie de cette artiste aux talents extraordinaires qui a toujours démontré « de la couenne dure » (avoir les nerfs solides, être coriace, endurcie, résistante, comme elle le dit elle-même) lorsque je suis tombé sur un article de 2019 faisant allusion au cancer incurable avec lequel elle vivait depuis 2014. Comment peut-on s'imaginer qu'elle soit capable de publier un dix-septième livre en 2023 et le faire en démontrant encore une fois le meilleur de son talent tout en étant touchée par ce fléau ? Chapeau, Louise !

Citations de Louise

« Tout est présent dans la nature. La vie, la mort, la tristesse, la beauté. Tout est là. Tous les sentiments humains, on peut les retrouver dans la nature, si on se donne la chance de la regarder et de l'observer. » (Louise Tanguay, photographe, émission *Ici Ottawa-Gatineau*, Radio-Canada, 6 juin 2019.)

« Je remercie le Nord, je remercie les originaux, les épinettes noires et même les maringouins », énumère-t-elle en riant. « C'est peut-être à cause d'eux que j'ai la *couenne* dure et que j'ai réussi à passer à travers certaines choses. » (Louise Tanguay, photographe, émission *Ici Ottawa-Gatineau*, Radio-Canada, 6 juin 2019.)

Sa vie

Mes premiers souvenirs de la famille Tanguay me ramènent aux années 50. Le père, Lucien Tanguay, si je me souviens bien, est vendeur d'assurance et un fervent Chevalier de Colomb. Il participe beaucoup aux activités de l'Église. La mère, Berthe, retourne aux études, complète son baccalauréat et devient enseignante au primaire. Ils ont quatre enfants : Louis, Jean, Paul et Louise.

Comme plusieurs autres jeunes filles de Hearst dans le temps, Louise fait son primaire aux écoles Sainte-Thérèse et Saint-Louis, son secondaire à l'Académie Saint-Joseph et son bac au Collège universitaire de Hearst. Elle étudie aussi le piano pendant dix ans. Au début des années 70, elle se joint à Paulette Gagnon comme marionnettiste pour La Fabrik à Pantouf. Elle fait aussi partie du groupe La Pitoune et participe aux camps d'été pour les arts, Potion Magique 1 et 2 comme animatrice. Elle rejoint ensuite son frère Paul, un des fondateurs du journal *Le Nord*, en tant que maquettiste où elle apprend sur le tas. Elle s'empresse, après son travail, d'aller retrouver ses amies Lise et Yvonne Camiré, Georgette Villeneuve, Linda Fillion, Lise Proulx et/ou Suzanne Arseneault avec lesquelles elle joue de la mandoline, de la guitare et même de la batterie dans le groupe The Melo-Bels. Elle participe aussi avec ses compagnons Donald Poliquin et Paulette Gagnon, entre autres, à Théâtre Action. Ils parcourent la province donnant des spectacles surtout dans les écoles.

Enfin, avec Donald Poliquin, elle forme un duo de musique traditionnelle. « Tournées dans les écoles, mais aussi voyage au Japon et même la première partie d'un spectacle de Daniel Lavoie aux FrancoFolies de La Rochelle. Mais la tournée avec un enfant de 3 ans, ce n'est pas évident. Adieu la carrière musicale ! Un changement qui l'amène à déménager à Gatineau où elle habite maintenant. » (P. Gingras, *La Presse*, 27 novembre 2004 p. 17.)

Ses talents en photographie

Et la photographie ? Louise expose des photos pour la première fois à la Galerie 815, à Hearst, Ontario, en 1988. Depuis, ses photos ont fait l'objet de multiples expositions. Elle s'est associée à une galerie d'art pendant quelques années et a offert des ateliers sur la photographie. Elle prononce également des conférences et donne des présentations dans les écoles. Elle a guidé des excursions photographiques à Hawaï, à Paris, en Toscane, au Maroc et en Namibie. Ses photos ont été publiées dans des revues et journaux prestigieux tels que *Canadian Geographic*,

L'actualité, *Equinox*, *La Presse* et *The Globe and Mail*, sans oublier *Winds*, la revue distribuée à bord des avions de la Japan Air Lines.

Véritable poète de l'image, Louise Tanguay porte sur la nature un regard original et très personnel. Chaque livre qu'elle publie « est plus qu'un livre d'art, c'est un plaidoyer pour la protection de l'environnement, dit-elle. Faire de l'art pour l'art, c'est égoïste. Je veux que mon livre soit utile pour l'environnement. Nous dépendons de la nature et, malheureusement, nous la gaspillons. Si une seule photo peut faire une différence, cela aura valu la peine, ajoute la photographe. » (Entrevue avec France Pilon du journal *Le Droit*, 4 octobre 2003, p. A 5.)

On ne peut pas vraiment rendre justice à l'art de Louise Tanguay sans visiter son site Internet au <https://www.louisetanguayphotographe.com/> Son site est accessible dans les deux langues : français et anglais. Sous le titre PORTFOLIO elle expose des photos incroyablement touchantes dans les catégories suivantes : intelligence artificielle, œuvres récentes, animaux, divers, éphémères, fleurs, oiseaux, jardins, nature et voyages. On y retrouve aussi des photos encadrées à vendre ainsi que des cartes de souhaits. Dans la partie PROJETS, elle étale des murales qu'elle a créées pour les Jardins de Métis, Grand-Métis, QC ; le Holland Bloorview Kids Rehabilitation Hospital de Toronto ; l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa ; le Manoir Ronald McDonald de Toronto ; et l'Hôpital Mount Sinai de Toronto. Sous DIAPORAMA, Louise nous amène dans le monde des tulipes du Festival des tulipes d'Ottawa ; du jardin Keukenhof des Pays-Bas ; du festival des tulipes d'Istanbul en Turquie ; ainsi qu'au jardin de Monet à Giverny en France. Finalement, l'onglet LIVRES nous donne un aperçu des dix-sept (17) livres qu'elle a publiés.



La Photo de Louise Tanguay provient de son site Web.

RADIO BINGO

BINGO

1800 \$ EN PRIX

CINN 91.1

Ne manquez pas le Radio Bingo de 1800 \$ en prix ce samedi 11 h sur les ondes de CINN 91,1

Réglementer les usages militaires de l'IA ?

CE QU'IL FAUT SAVOIR



Le
Détecteur
de rumeurs

Agence
Science-Presse

Par Kathleen Couillard

Le risque posé par des armes contrôlées par l'intelligence artificielle n'est plus à démontrer, comme le *Détecteur de rumeurs* l'expliquait dans le texte précédent. Qu'il faille réglementer de telles armes létales ne fait pas de doute. Mais parvenir à un consensus entre les États risque de prendre plusieurs années.

Les réglementations qui existent déjà

La première Convention de Genève remonte à 1864 : elle dicte des règles de conduite à adopter en période de conflits armés, et notamment la protection des blessés ou des prisonniers de guerre. Aujourd'hui, sept textes sont en vigueur, dont les quatre premiers ont été adoptés en 1949. Ils constituent les bases du droit international humanitaire (ou lois sur les conflits armés). Ces traités reprennent les concepts nés au siècle précédent et y ajoutent l'idée de la protection des civils en cas de conflit armé.

En 1980, la Convention sur certaines armes classiques est adoptée. Elle a pour but d'interdire ou de limiter certains types d'armes réputées pour infliger des souffrances inutiles aux combattants ou frapper sans discrimination les civils. Cette convention ouvre ainsi la voie aux réflexions qui vont suivre sur les armes autonomes.

La réglementation actuelle peut-elle encadrer l'IA ?

Il n'existe pas de lois spécifiques aux armes autonomes, expliquaient les avocates Christiane Saad et Ewa Gosal dans un texte publié en 2019 sur le site de l'Association du Barreau canadien. Cependant, en principe, les lois déjà en place s'appliquent aussi à ce type d'arme.

Par exemple, selon le droit humanitaire international, la force ne peut être utilisée qu'en situation de légitime défense, en dernier recours et de façon proportionnée à la menace. De plus, les opérations doivent être dirigées uniquement contre les combattants et les installations militaires, tout en évitant de s'en prendre à des soldats qui ne sont plus en mesure de se battre.

En pratique toutefois, l'application de ces règles à des systèmes d'armes létales autonomes comporte plusieurs défis, relevait dès 2015 le Human Rights Watch, une organisation non gouvernementale internationale qui se donne pour mission de défendre les droits humains et le respect de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

C'est que les armes autonomes n'ont ni le jugement d'un être humain ni l'empathie nécessaire pour se conformer à ces règles.

Et un autre problème soulevé par le Human Rights Watch est l'imputabilité. Qui doit être tenu responsable d'une tuerie de civils par une arme autonome ? Il serait difficile de prouver la responsabilité des manufacturiers, des opérateurs ou de leurs supérieurs hiérarchiques, puisqu'il faudrait démontrer qu'ils connaissaient à l'avance les conséquences de l'action.

À défaut de réglementer, les États ont-ils pris position ?

Dans un article publié en 2017, un professeur de relations internationales et un spécialiste de l'intelligence artificielle soulignaient que tous les pays sont d'accord sur le fait que l'utilisation de telles armes doit être conforme aux lois sur les conflits armés. Mais dans les faits, alors que certains veulent limiter dès maintenant le développement des armes létales autonomes, d'autres préconisent plutôt d'attendre et de réglementer au fur et à mesure que la technologie se développera.

Par exemple, dans un article publié en décembre 2020, des chercheurs américains écrivaient que les États-Unis, le Royaume-Uni, la Russie et la Turquie, s'opposaient à toute interdiction des armes létales autonomes, parce qu'ils jugeaient cette mesure prématurée. Les lois existantes seraient donc suffisantes. Les États-Unis vont jusqu'à dire que les systèmes d'armes létales autonomes permettraient de mieux

respecter les lois existantes, puisque leur précision limiterait les « dommages collatéraux ».

Au contraire, une trentaine d'États incluant le Pakistan, l'Argentine, l'Autriche, le Brésil, le Maroc et la Nouvelle-Zélande, croient qu'il faut interdire les armes létales autonomes de façon préventive, selon une compilation publiée en 2023 par une chercheuse du Centre pour la science et les affaires internationales de l'Université Harvard.

Certains pays ont une position intermédiaire. Par exemple, la Chine propose d'autoriser uniquement les armes défensives.

Les appels internationaux à des balises

Déjà en 2013, plus de 270 scientifiques de 37 pays exigeaient l'interdiction des robots tueurs. La même année, le rapporteur spécial de l'ONU, Christof Heyns, recommandait aux États d'établir un moratoire sur les armes robotiques autonomes.

Au cours de la même décennie, un groupe d'experts gouvernementaux (GGE) a été mis en place pour étudier les enjeux associés aux systèmes d'armes létales autonomes. Il a adopté en 2019 onze principes devant guider leur développement et leur utilisation.

En 2023, le Secrétaire général des Nations Unies a recommandé aux États de créer d'ici 2026 un instrument juridiquement contraignant pour interdire les armes qui fonctionnent sans le contrôle d'un être humain et dont l'utilisation ne permet pas de respecter le droit international.

Par la suite, en novembre 2023, une résolution a été adoptée à l'assemblée générale des Nations unies par 164 pays. Celle-ci insiste sur l'urgence de réfléchir aux risques soulevés par ces armes et demande au Secrétaire général de recueillir les points de vue des États et des organisations internationales comme la Croix-Rouge, en plus de la communauté scientifique et de l'industrie.

Ce qu'il faudra pour aller au-delà des vœux pieux

Une telle résolution n'est toutefois pas contraignante et n'a pas la valeur qu'aurait une véritable réglementation, nationale ou internationale. Plusieurs obstacles continuent de ralentir l'adoption d'une telle entente. D'abord, lorsqu'il est question « d'armes autonomes », le concept « d'autonomie » n'est pas clairement défini et cette absence de compréhension commune est un obstacle en soi, observaient les chercheurs américains qui, en 2020, s'étaient penchés sur « les défis » auxquels faisait face toute velléité de réglementation.

Par ailleurs, ajoutaient ces chercheurs, ceux qui s'y opposent le plus sont les États qui sont eux-mêmes de grandes puissances militaires. Historiquement, ces pays se sont montrés réticents à limiter l'utilisation d'armes qu'ils jugeaient efficaces et qui leur procuraient un avantage. Et ces pays ne veulent pas limiter leur utilisation des armes autonomes si leurs adversaires n'en font pas de même.

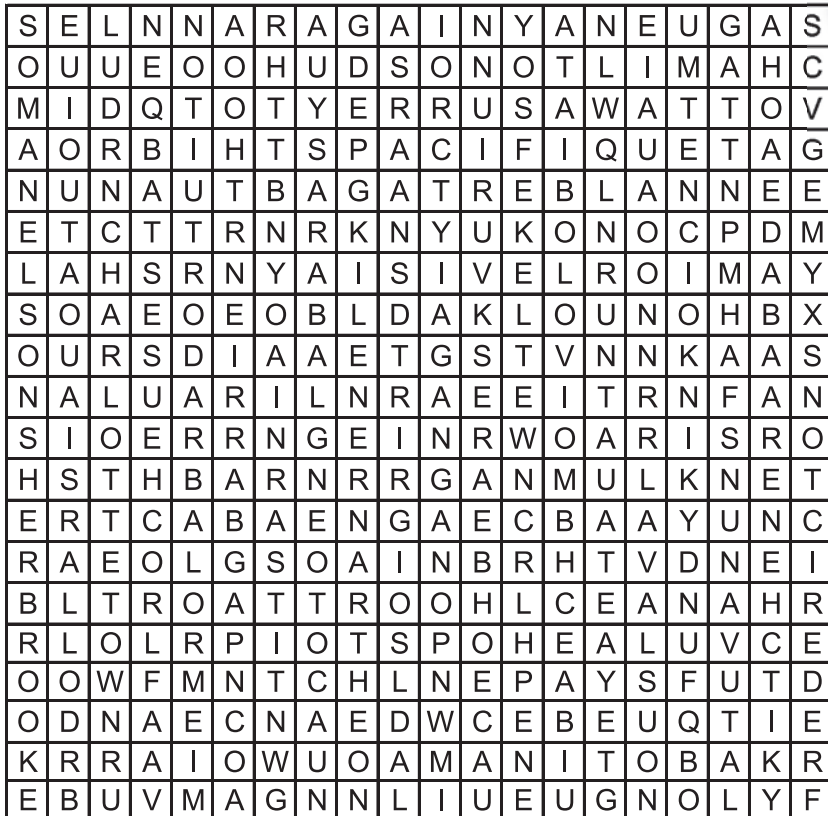
De plus, selon la chercheuse de l'Université Harvard, plusieurs États ont déjà beaucoup investi dans la recherche et le développement des armes létales autonomes. Cela les rend moins enclins à vouloir les interdire complètement.

En fait, l'Histoire tend à montrer que les puissances militaires acceptent plus facilement de réguler des armes qui constituent une menace à leur position sur l'échiquier international. Par conséquent, si les États voyous et les groupes armés non gouvernementaux mettaient la main sur des armes létales autonomes, cela pourrait devenir un incitatif à réglementer plus rapidement.

LE CALENDRIER COMMUNAUTAIRE

DÉCOUVREZ TOUS LES ÉVÈNEMENTS LOCAUX : [LEJOURNALLENORD.COM/EVENEMENTS/MOIS](https://lejournallenord.com/evenements/mois)

MOT CACHÉ



Thème : Le Canada / 7 lettres

A	Guelph	N	Saskatoon
Alberta	H	Nelson	Sherbrooke
Atlantique	Halifax	Niagara	Sudbury
B	Hamilton	Nunavut	Surrey
Barrie	Hudson	O	T
Bernache	K	Ontario	Toronto
Brampton	Kingston	Oshawa	V
Burnaby	Kitchener	Ottawa	Vancouver
C	L	Outaouais	Victoria
Charlottetown	Labrador	P	W
D	Laval	Pacifique	Winnipeg
Dollar	Lethbridge	Pays	Y
E	Lévis	Q	Yukon
Edmonton	Logan	Québec	
Érable	London	R	
F	Longueuil	Regina	
Fraser	M	Rocheuses	
Fredericton	Manitoba	S	
Fundy	Markham	Saguenay	
G	Moncton	Sarnia	
Gatineau	Montréal	Saskatchewan	

MENU spécial de la semaine

Situé au 25, 9e Rue à Hearst



LUNDI 22 JANVIER
BURGER DE PORC EFFILOCHÉ

MARDI 23 JANVIER
LASAGNE

MERCREDI 24 JANVIER
PÂTÉ AU POULET

JEUDI 25 JANVIER
CIGARES AU CHOU

VENDREDI 26 JANVIER
COQUILLE ST-JACQUES

Réservez votre repas dès aujourd'hui !
Appelez-nous **705 221-7679**
ou scannez le code QR :

Lundi au jeudi
11 h à 19 h
Vendredi et samedi
11 h à 21 h



Ouvert du lundi au samedi !

Réponse du mot caché : CALGARY



MUFFINS SANTÉ FRAMBOISES ET CITRON



Ces muffins cuisinés avec du yogourt grec sans gras vous plairont tant par leur texture moelleuse que par leur gout sucré-acidulé exquis !

INGRÉDIENTS

- 430 ml (1 3/4 tasse) de farine
- 125 ml (1/2 tasse) de sucre
- 15 ml (1 c. à soupe) de poudre à pâte
- 30 ml (2 c. à soupe) de zestes de citron
- 1 pincée de sel
- 375 ml (1 1/2 tasse) de yogourt grec nature 0 %
- 1 œuf
- 5 ml (1 c. à thé) de vanille
- 60 ml (1/4 de tasse) d'huile de tournesol
- 60 ml (1/4 de tasse) de flocons d'avoine à cuisson rapide
- 375 ml (1 1/2 tasse) de framboises

ÉTAPES DE PRÉPARATION

1. Préchauffer le four à 190 °C (375 °F).
2. Dans un bol, mélanger la farine avec le sucre, la poudre à pâte, les zestes et le sel.
3. Dans un autre bol, mélanger le yogourt avec l'œuf, la vanille, l'huile et les flocons d'avoine. Incorporer graduellement les ingrédients secs.
4. Ajouter les framboises et remuer délicatement.
5. Déposer des moules en papier dans les douze alvéoles d'un moule à muffins. Répartir la pâte dans les alvéoles.
6. Cuire au four de 20 à 25 minutes, jusqu'à ce qu'un cure-dent inséré au centre d'un muffin en ressorte propre.
7. Retirer du four et laisser tiédir sur une grille. Ces muffins se conservent à température ambiante et se congèlent.

SUDOKU

		9		6				
5			9		1			2
				8	3		7	
2								6
		3			8	7	2	
	4							
	1	2		3				
		7		4	5		8	
		4						1

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 857

1	8	9	7	6	2	4	5	3
6	8	2	5	4	1	7	9	3
7	4	5	9	3	8	2	1	6
8	5	1	6	2	3	9	4	7
4	2	7	8	5	9	3	6	1
9	6	3	4	1	7	5	8	2
5	7	6	3	8	4	1	2	9
2	9	4	1	7	6	8	3	5
3	1	8	2	9	5	6	7	4

EMPLOI

OFFRE D'EMPLOI

Réceptionniste**Dr Thierry N. Guindon, optométriste**

Le bureau du Dr Thierry N. Guindon est à la recherche de deux candidat(e)s pour pourvoir le poste de réceptionniste à temps plein et à temps partiel.

Profil recherché

- Personne mature, autonome et fiable
- Bilingue : français et anglais
- Orientée vers le bon service à la clientèle
- Respecte la confidentialité totale
- Apte à travailler de façon individuelle ou en équipe
- Posséder d'excellentes habiletés en communication orale et écrite
- Capable d'apprendre rapidement
- Capable de travailler sous pression
- Démontrer un souci du détail et de la motivation à aller au-delà des tâches habituelles
- Détenir des connaissances en informatique
- Pouvoir effectuer des tâches administratives est un atout.
- L'expérience antérieure dans un bureau est préférable.

Pour de plus amples renseignements ou pour postuler, svp communiquer avec Renée au 705 257-9321 ou par courriel, manager_odhearst@outlook.com



HÔPITAL
NOTRE-DAME
HOSPITAL (HEARST)

est à la recherche d'une personne à la DIRECTION GÉNÉRALE

Si vous êtes intéressé.e à vous joindre à une organisation dynamique vouée à l'excellence des services de santé, à la satisfaction des patients et des patientes ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de vie des gens de nos communautés, veuillez consulter notre site Web www.ndh.on.ca pour prendre connaissance de l'offre d'emploi et de la procédure pour soumettre votre candidature.

LE FANATIQUE

avec Guy Morin

Tous les mercredis
de 19 h à 21 h



Fier
partenaire

Sur les ondes

CINN911



Les petites annonces

À louer

Espace commercial situé au 1020 rue Front
600 pieds carrés approx.
902 \$ / mois - services compris
Contactez Marcel Fauchon

Téléphone : 705 372-4928

À vendre

- Accordéon « à pitons » comme neuf, demande 300 \$
- Mobilier en rotin (comprend deux fauteuils et une causeuse) demande 300 \$

Téléphone : 705 362-7098

LES SPORTS

Hockey scolaire : les Nordiks filles et gars reviennent de Timmins sans défaite

Par Guy Morin

Les équipes de hockey scolaires de l'École secondaire catholique de Hearst étaient à Timmins la semaine dernière pour y affronter l'École secondaire Thériault. Autant la formation masculine que féminine s'est montrée combattive en revenant à la maison avec aucune défaite.

Dans les deux cas, les équipes de Hearst se sont très bien tirées d'affaire. Du côté masculin, ils ont remporté les deux matches qui

étaient à l'horaire. Les ados se sont même payé un festival offensif en marquant 17 buts lors de leurs deux sorties.

La première joute s'est terminée par le compte de 8 à 3 alors que le deuxième rendez-vous a fini 9 à 3. Les filles ont signé un blanchissage pour lancer les hostilités de ce voyage de deux rencontres. Les Hearstéennes ont complété la partie avec une marque de 5 à 0. L'équipe de Timmins a offert une

meilleure performance lors du deuxième duel. La partie n'a pas fait de vainqueur puisque cette rencontre plus serrée s'est soldée par le score de 1 à 1.

Selon l'un des entraîneurs des Nordiks, Bryan Léger, les deux équipes locales se sont positionnées au sommet de leur classement respectif. « Il reste deux matches à disputer pour les garçons face à Thériault, mais cette fois-ci ce sera à Hearst le 14 février

prochain. Les filles ont bouclé leur calendrier régulier. Les finales régionales pour les filles auront lieu à Hearst les 28 et 29 février prochains, et pour les garçons elles seront disputées à Timmins les 26 et 27 février.

Rappelons que les finales régionales se veulent une qualification pour les championnats provinciaux qui se tiendront plus tard cet hiver.

Les Lumberjacks demeurent invaincus en 2024 et ils grimpent au 2^e rang

Par Gilles Pélouquin

Les protégés de Marc-Alain Bégin sont « en feu » depuis le début de l'année 2024 avec trois victoires consécutives qui les propulsent au deuxième rang dans la section Est de la LHJNO devant Powassan, à seulement cinq points du premier rang et de Timmins avec un match en main.

JACKS 3 - KIRKLAND LAKE 2 (ap)

Malgré un « bombardement » de 57 tirs sur les deux gardiens ennemis dans la rencontre de vendredi dernier à Kirkland Lake, les Bucherons ont dû aller à la « quatrième » période pour finalement savourer le gain 3 à 2 grâce au 11^e filet de la saison du centre local Mathieu Comeau à la 64^e seconde de la prolongation, un bel effort individuel procurant ainsi la 19^e victoire de la saison des Jacks dans le circuit Mazzuca. Jack Robinson (13^e) et Noah Janicki (5^e) ont aussi marqué pour les Jacks face aux Gold Miners qui ont essuyé un 25^e échec jusqu'ici cette saison en 37 parties.

Les Lumberjacks ont tout donné pour triompher contre un adversaire coriace, devant seulement 251 spectateurs, au Joe Mavrinac Community Complex de Kirkland Lake. Dans les quatre parties précédentes cette saison entre les deux clubs, l'Orange et Noir a complètement dominé son adversaire avec 25 buts marqués contre quatre filets seulement pour la troupe de l'entraîneur-chef Kyle Adams. Vendredi dernier les locaux ont tout donné pour la victoire, mais en vain une fois de plus contre notre formation qui a enregistré un sixième triomphe en sept sorties jusqu'ici cette saison contre les Gold Miners. À noter aussi le brio du gardien Russ Decoste qui a bloqué 40 des 42 tirs en sa direction dans cette rencontre.

JACKS 4 - TIMMINS 2

Deux buts en seulement 17 secondes à mi-chemin en troisième période ont brisé une égalité de 2 à 2 et donné une



634 spectateurs ont assisté au match des Jacks dimanche dernier.

Photos : Northern Lights Photography

victoire de « quatre points » aux Jacks dimanche dernier devant 634 spectateurs entassés au Centre récréatif Claude-Larose de Hearst face au Rock de Timmins. Les buts de Tyler Patterson (24^e) et Mathieu Comeau (12^e) auront donc permis cette 20^e victoire de la saison des Bucherons, une troisième de suite. L'équipe de Marc-Alain Bégin, toujours invaincue en 2024, s'approche ainsi à seulement cinq points du premier rang dans la section Est et du Rock avec un match de plus à jouer que Timmins.

Les deux autres buts des locaux dans ce match digne des séries ont été marqués par Aiden Kalin (13^e) et Liam Boswell (15^e) face au gardien Patrick Boivin de Timmins qui a repoussé 35 des 39 tirs en sa direction. Le gardien de l'Orange et Noir, Tristan Boileau, savourait une 12^e victoire cette saison en stoppant 28 des 30 tirs du Rock dans cette partie.

NOTES DE PRESSE... Les Lumberjacks face au Rock de Timmins depuis les cinq dernières années jouent maintenant pour .500 avec 20 victoires et 20 défaites en 40 parties. L'équipe locale enregistrait un cinquième gain en huit sorties jusqu'ici cette saison face aux visiteurs. Les deux matchs qui restent entre le Rock et les Jacks dans cette bataille pour le premier rang dans la section Est de

la LHJNO auront lieu les 2 et 19 février 2024 à l'aréna McIntyre de Timmins.

LES TROIS ÉTOILES DE LA SEMAINE...

C'est la 17^e semaine d'action dans la LHJNO et l'excellent attaquant Mathieu Comeau de l'Orange et Noir a été sélectionné deuxième étoile de la semaine avec le but gagnant en prolongation vendredi dernier à Kirkland Lake et aussi le filet d'assurance dans la victoire de dimanche à Hearst contre Timmins. En deux parties, le centre de 18 ans a récolté quatre points (2b-2a) et chaque fois, il a obtenu la première étoile de la rencontre pour propulser les Lumberjacks au deuxième rang de la section Est, devant Powassan, et à cinq points du premier rang et de Timmins.

SAVIEZ-VOUS QUE... Le numéro 17 des Bucherons, Mathieu Comeau, à ses 141 premiers matchs dans la LHJNO a récolté jusqu'ici 126 points, soit 46 buts et 80 aides. Cette saison, en 36 parties, le natif de Hearst totalise 31 points en 36 joutes

(12b-19a), quatrième meilleur pointeur de la formation de Marc-Alain Bégin. Les Lumberjacks sont devenus en fin de semaine dernière la troisième équipe de la section Est à remporter 20 victoires cette saison en moins de 40 parties. Timmins revendique 24 gains, Powassan 21 et notre équipe en a maintenant 20.

LE TOP 20 de la LHJNO...

Les Bombers de Flin Flon de la Ligue de hockey junior de la Saskatchewan ont amorcé la mi-janvier au premier rang du plus récent classement Top 10 de la Ligue de hockey junior canadienne devant les Bandits de Brooks, champions en titre de la Coupe du centenaire, qui occupent le premier rang de la Ligue de hockey junior de l'Alberta et au troisième rang on retrouve cette semaine les Blues de Collingwood de la Ligue de hockey junior de l'Ontario. Deux formations de notre ligue (LHJNO) s'y retrouvent : au 12^e rang les Castors de Blind River et au 15^e rang les Cubs du Grand Sudbury. Sur les 122 équipes des différentes ligues juniors au Canada, les Lumberjacks de Hearst sont actuellement au 62^e rang.

LES LUMBERJACKS CETTE SEMAINE...

L'équipe locale ne disputera qu'une seule partie, soit demain vendredi à 19 h contre le Storm à Iroquois Falls. Jusqu'ici cette saison, les Jacks ont triomphé cinq fois en six occasions devant Iroquois Falls et ils ont gagné lors de leurs cinq dernières sorties dans le circuit Mazzuca alors que le Storm a triomphé trois fois dans ses cinq dernières joutes.

Division Est	PJ	G	P	PP	PT	PTS
1- Timmins, Rock	37	24	11	2	0	50
2- Hearst, Lumberjacks	36	20	11	3	2	45
3- Powassan, Voodoos	37	21	14	0	2	44
4- Iroquois Falls, Storm	39	11	27	0	1	23
5- Kirkland Lake, Gold Miners	37	7	25	4	1	19
6- Rivière des Français, Rapides	39	8	30	1	0	17

Division Ouest	PJ	G	P	PP	PT	PTS
1- Blind River, Beavers	39	31	8	0	0	62
2- Greater Sudbury, Cubs	39	30	7	1	1	62
3- Espanola, Paper Kings	39	25	14	0	0	50
4- Soo, Thunderbirds	35	22	10	2	1	47
5- Soo, Eagles	38	21	15	1	1	44
6- Elliot Lake, Vikings	35	5	25	1	4	15

Selon la LHJNO, 17 janvier 2024



L'équipe de Marc-Alain Bégin, toujours invaincue en 2024, s'approche ainsi à seulement cinq points du premier rang.

Scannez pour
voir notre circulaire
numérique complète



Independent™

Your Independent Grocer

PRIX DE LA CIRCULAIRE EN VIGUEUR DU JEUDI 18 AU MERCREDI 24 JANVIER 2024

4000
pour chaque 20 \$ dépensé sur

Valeur 4 \$

Boisson gazeuse Pepsi
24x355 mL, 6x710 mL ou
Gatorade 6x591 mL
variétés sélectionnées
20038335_EA / 21450791_EA

4,99 \$
Prix de membre

7,99 \$
Prix non membre

Rabais membre 3 \$

Pizza 439-785 g, Simple
comme pizza 560-600g
Giuseppe ou The Good
Baker 280-395 g
variétés sélectionnées, surgelées
20308105001_EA / 21036106_EA

1,99 \$
Prix de membre

3,99 \$
Prix non membre

Rabais membre 2 \$

Savon liquide à vaisselle
Palmolive
variétés sélectionnées
591/828 mL
20861400_EA / 21004368_EA

9,99 \$
Prix de membre

11,99 \$
Prix non membre

Rabais membre 3 \$

Nourriture pour chiens PC®
Nutrition First®
variétés sélectionnées
2 kg
21304456_EA

refroidi à l'air

CANADA

4⁹⁹
lb

Ailes de poulet
séparées PC^{MD} ou
poitrines de poulet
Menu bleu^{MC}
sans peau, sans os
format familial
11 \$/kg
20065792_KG / 20158388_KG

HOT PRICE SOLDE
RABAIS 2,50 \$ LB

1⁴⁹
lb

Côtes de flanc
de porc
entier
3,28 \$/kg
20812494_KG

Tarte de 8 po
variétés sélectionnées
635-750 g

5,99
21297475_EA

4000

Rabais membre 1,50 \$

SOLDE
RABAIS 3 \$ LB

9⁹⁹
lb

Filets de saumon
de l'Atlantique frais
22,02 \$/kg
produits de la mer
frais sous réserve
de disponibilité
20720065_KG

3⁹⁹
lb

Bœuf haché mi-maigre
format familial
8,80 \$/kg
20865673_KG

9,99 \$
Prix de membre

20,99 \$
Prix non membre

Rabais membre 11 \$

Barres d'énergie Clif
variétés sélectionnées
12x68 g
20130914003_C12 / 20312621_C12

CANADA
RABAIS DE LA SEMAINE

2⁴⁹
3 lb du sac

Carottes ou
ognons jaunes
Délices du Marché^{MC}
produit du Canada,
Canada no 1
3 lb par sac
20600927001_EA / 20811994001_EA

RABAIS DE LA SEMAINE

2⁴⁹
lb

extra large

Très gros raisins
verts ou rouges
sans pépins PC^{MD}
produit de l'Afrique du Sud
5,49 \$/kg
20425775001_KG / 20159199001_KG

5,49 \$
Prix de membre

7,99 \$
Prix non membre

Rabais membre 2,50 \$

Céréales General Mills
format familial,
variétés sélectionnées
476-778 g
21103492_EA / 21103495_EA